

INSTITUT de FORMATION en SOINS INFIRMIERS CHU de MONTPELLIER

PROJET PEDAGOGIQUE 2023 - 2028



Institut de Formation aux Métiers de la Santé

1146 Avenue du Père Soulas

34295 Montpellier Cedex 5

☎ : 04 67 33 88 44

<https://ifms.chu-montpellier.fr/fr/ifsi>

Table des matières

Glossaire.....
Introduction	1
1. Le projet de l'institut, l'environnement et l'évolution contextuelle	2
1.1. Historique.....	2
1.2. L'environnement et l'organisation de l'institut	3
1.2.1 L'environnement.....	3
1.2.2 L'organisation de l'institut	3
1.2.2.1 L'agrément	3
1.2.2.2 Les Ressources Humaines	4
1.2.2.3 Les locaux :	4
1.3. L'évolution du contexte politique, législatif et réglementaire	5
2. Philosophie de la formation et projet pédagogique de l'institut	5
2.1. La finalité de la formation.....	5
2.2. Les valeurs professionnelles retenues par l'équipe pédagogique.....	6
2.3. L'ingénierie pédagogique.....	7
3. Les axes du projet pédagogique pour les 5 ans à venir.	7
AXE 1 : Accompagner la construction de l'identité professionnelle des étudiants en soins infirmiers durant leur formation	7
✓ Privilégier l'approche socioconstructiviste	7
Objectif 1 : S'inscrire dans une approche par compétence	8
Objectif 2 : Singulariser le suivi pédagogique	9
Objectif 3 : Accompagner les étudiants à développer leur réflexivité	9
✓ Mettre en œuvre une alternance intégrative personnalisée	10
Objectif 1 : Personnaliser le parcours de stage de l'étudiant	11
Objectif 2 : accompagner l'étudiant lors de l'apprentissage clinique	12
AXE 2 : Poursuivre notre engagement dans la mise en œuvre d'une démarche qualité	13
Objectif 1 : Répondre aux conformités de la certification Qualiopi et du label Certif' Région	13
Objectif 2 : mettre en œuvre une démarche qualité pérenne	14
AXE 3 : Développer l'interprofessionnalité.....	15
Objectif 1 : Repenser l'interprofessionnalité au service du bénéficiaire de soins, la personne soignée	15
Objectif 2 : Repenser l'interprofessionnalité au service du bénéficiaire des enseignements au sein de l'IFMS, l'étudiant	16
AXE 4 : Innover dans la mise en œuvre des méthodes pédagogiques	17
Objectif 1 : Développer l'innovation dans le dispositif de formation.....	17
Objectif 2 : Développer l'acquisition des compétences numériques en santé et l'hybridation de la formation	18
Objectif 3 : Favoriser l'accès à la recherche et à l'innovation au sein de l'IFMS	19

4. Evaluation du projet pédagogique.....	20
Conclusion.....	20
ANNEXES	
ANNEXE I : liste des textes relatifs à la formation en soins infirmiers.....	
ANNEXE II : Projet d’enseignement et de formation aux métiers de la santé.....	
ANNEXE III : Organigramme	
ANNEXE IV : Guide d’entretien de suivi pédagogique, compétences sociales et relationnelles.....	
ANNEXE V : Tableau de suivi des analyses de situation.....	
ANNEXE VI : Terrains de stage pour les étudiants en soins infirmiers de l’IFSI du CHU de Montpellier, année 2023-2024	
ANNEXE VII : Questionnaire de satisfaction : stages des étudiants en soins infirmiers au CHU	
ANNEXE VIII : Attestation clinique infirmière	
ANNEXE IX : Liste des Cours Magistraux à présence obligatoire	
ANNEXE X : Grille d’évaluation du Projet Pédagogique 2023-2028	
BIBLIOGRAPHIE	

Glossaire

AFGSU : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences

APP : Analyse des Pratiques Professionnelles

CESU : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence

CFPPH : Centre de Formation de Préparateurs en Pharmacie Hospitalière

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CNU : Conseil National des Universités

COFIL : Comité de Pilotage

DREETS : Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

ETP : Equivalent Temps Plein

GCS : Groupement de Coopération Sanitaire

GFAPP : Groupes de Formation à et par l'Analyse de Pratiques Professionnelles

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômée d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômée d'Etat

IFA : Institut de Formation des Ambulanciers

IFAS : Institut de Formation des Aides-soignants

IFCS : Institut de Formation des Cadres de Santé

IFMEM : Institut de Formation de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale

IFMK : Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

IFMS : Institut de Formation aux Métiers de la Santé

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

LMD : Licence Master Doctorat

MIPROF : Mission Interministérielle pour la PROtection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

PASS : Parcours Accès Santé Spécifique

PDE : Puéricultrice Diplômée d'Etat

PRS : Projet Régional de Santé

TD : Travaux Dirigés

UE : Unité d'Enseignement

Introduction

Le projet pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHU de Montpellier a été réalisé par l'équipe pédagogique constituée des enseignants permanents de l'IFSI. Outil de travail à l'usage des étudiants et des formateurs, il précise l'orientation donnée à la formation et les choix pédagogiques. Il a pour finalité de donner du sens aux projets de formation qui sont développés au sein de la structure en intégrant les exigences du dispositif de la formation en soins infirmiers régie par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier (Cf. Annexe I) permettant la délivrance d'un grade de licence universitaire.

Le projet pédagogique 2023-2028 intègre les mises en œuvre rendues nécessaires par les récentes et diverses étapes du processus d'universitarisation des Instituts de Formation en Soins Infirmiers et de leur gouvernance, conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

L'organisation du dispositif de formation s'inscrit également dans l'une des grandes orientations de la Loi « Ma santé 2022 »¹ (Cf. Annexe I) dont la 1^{ère} a l'ambition « *de construire un système de santé autour du patient* » ; ce qui implique d'organiser les dispositifs d'apprentissage « *en les adaptant aux enjeux de demain* » en mettant en œuvre une formation de qualité satisfaisant aux exigences de référentiels de certification partagés, en cohérence avec les trois grands axes de la loi « Ma santé 2022 » :

- ✓ « *Former les futurs soignants aux besoins du système de santé de demain,*
- ✓ *Créer dans tous les territoires un collectif de soins au service des patients,*
- ✓ *Faire du numérique un atout pour le partage de l'information en santé et l'évolution des pratiques* ».

Le projet pédagogique de l'IFSI s'inscrit dans les grandes orientations du PRS Occitanie 2023-2028² dont l'objectif principal est « *de mieux répondre aux besoins des personnes vulnérables* » en se déclinant en 6 engagements :

1. « *Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie*
2. *Accompagner chaque personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé*
3. *Renforcer l'accès pour tous à une prise en charge adaptée aux besoins de santé sur l'ensemble des territoires*
4. *Renforcer la coordination des acteurs pour assurer la continuité des prises en charge et des accompagnements*
5. *Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements*
6. *Soutenir l'attractivité des métiers de la santé* ».

Le projet pédagogique de l'IFSI 2023-2028, réalisé par l'équipe pédagogique et administrative de l'IFSI du CHU de Montpellier, s'inscrit dans la philosophie du précédent et dans les grands axes du projet d'enseignement et de formation aux métiers de la santé de l'IFMS du CHU de Montpellier (Cf. Annexe II).

¹ Loi n°2019-774 du 24 Juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé

² La structuration du PRS 2023-2028 | Site PRS Occitanie (sante.fr) : <https://www.prs-occitanie.ars.sante.fr/la-structuration-du-prs-2023-2028?parent=15541> [consulté le 16/11/2023]

1. Le projet de l'institut, l'environnement et l'évolution contextuelle

La démarche de l'IFSI du CHU de Montpellier vise à former les futurs professionnels infirmiers dans le but de satisfaire les besoins en santé de la population soignée sur le territoire.

Les différents enjeux sociétaux actuels, en lien avec le contexte socio-économique, la crise sanitaire, le renouvellement d'une partie de l'équipe pédagogique et l'évaluation par les étudiants du dispositif de formation lors des bilans annuels ont conduit à repenser les pratiques pédagogiques et à réinvestir les théories de l'apprentissage.

Fondées sur des valeurs humanistes et un accompagnement centré sur l'apprenant et sur le bénéficiaire des soins, les principales orientations privilégiées par l'équipe pédagogique sont en phase avec la conception du futur professionnel, afin de répondre aux besoins de santé de la population :

- ✓ Former des infirmiers généralistes dans une perspective d'évolution (Licence, Master, Doctorat, spécialisation, pratiques avancées, recherche en soins...),
- ✓ Accompagner l'évolution des professions de santé en facilitant l'adaptation des futurs professionnels aux nouveaux modes et contextes d'exercice (ambulatoire, ...),
- ✓ Promouvoir une alternance intégrative et faciliter la transférabilité des compétences,
- ✓ Initier auprès des étudiants une culture de responsabilité et d'autonomie en particulier à travers l'éthique et la déontologie,
- ✓ Développer une démarche qualité en s'appuyant sur les référentiels de bonnes pratiques, les travaux de recherche en soins, les chartes, les protocoles et la déclaration des évènements indésirables,
- ✓ Initier une culture de la recherche à travers l'étude d'articles professionnels et de production de travaux,
- ✓ Respecter la personnalité de chaque étudiant afin de favoriser la diversité des professionnels de demain.

Ces différentes orientations confortent les priorités déjà existantes telles que la santé publique renforcée en 2018 par le service sanitaire, l'éducation thérapeutique, mais aussi la qualité et la sécurité des soins.

Les sciences humaines, sociales et le droit permettent de répondre aux attentes de qualité de la relation de soin. L'identité professionnelle des étudiants infirmiers qui bénéficient du dispositif de formation à l'IFSI du CHU de Montpellier se construit grâce aux compétences de professionnels expérimentés et participe au développement des sciences infirmières.

1.1. Historique

L'IFSI du CHU de Montpellier résulte de la fusion en 1989 de deux écoles : la plus ancienne, l'Ecole MERCUZOT³ ouverte en 1926, qui fut l'une des toutes premières écoles d'infirmières en France, et l'école Marie CURIE⁴ fondée en 1974.

En 1992, avec la parution d'un nouveau programme d'études, les écoles d'infirmiers prennent le nom « d'Institut de Formation en Soins Infirmiers », et les « élèves » deviennent « étudiants ».

Au début des années 2000, le quota de l'institut a été fortement augmenté pour faire face au renouvellement générationnel des professionnels.

³ Melle Marie Mercuzot diplômée de la Croix Rouge Française, après avoir eu une activité soignante durant toute la première guerre mondiale, se perfectionna en Angleterre sur les traces de Florence Nightingale.

⁴ Madame Marie Curie, prix Nobel en 1904, 1^{ère} femme directrice d'un laboratoire à la faculté des Sciences de l'Université de Paris

En 2009, un nouveau référentiel de formation des infirmiers basé sur une approche par compétence est mis en œuvre permettant l'inscription des études dans le système européen LMD. Les étudiants obtiennent le grade universitaire de Licence depuis 2012 lors de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Soins Généraux. Ce nouveau dispositif fait l'objet d'une convention LMD Université - Conseil Régional - GCS IFSI publics-privé.

En 2018, l'institut s'implique dans la mise en place de la nouvelle formation d'Infirmier en Pratiques Avancées à la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes.

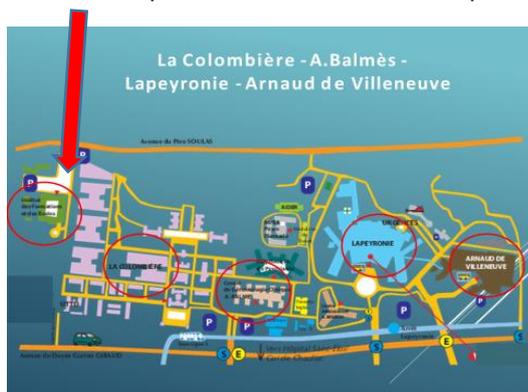
En 2019, l'IFSI du CHU est intégré dans une coordination des 9 écoles et instituts du CHU regroupés sur le site de l'IFMS.

Depuis la rentrée 2020, l'IFSI est engagé dans la mise en œuvre d'une démarche qualité (Cf. Axe 2) aux côtés des 8 autres écoles et instituts, pilotée par un COPIL IFMS.

1.2. L'environnement et l'organisation de l'institut

1.2.1 L'environnement

L'IFSI est implanté au sein de l'IFMS, à proximité des différents établissements du CHU de Montpellier.



1.2.2 L'organisation de l'institut

1.2.2.1 L'agrément

La structure dépend du ministère des solidarités et de la santé. Le relais de cette tutelle se fait au niveau régional par la DREETS garante de la certification de l'acquisition des compétences conduisant à l'obtention des diplômes d'état d'infirmiers. L'Agence Régionale de Santé est responsable du contrôle pédagogique.

Le budget de fonctionnement des instituts est annexé au budget principal du CHU de Montpellier et subventionné par le Conseil Régional.

La demande de renouvellement d'agrément a été acceptée en 2021 et l'IFSI du CHU de Montpellier a été réglementairement autorisé à dispenser cette formation pour une période de cinq ans.

Ainsi, en référence à l'Accord de Relance Etat-Région 2023-2024, le quota d'entrants en 1ère année pour le Diplôme d'Etat d'infirmier est de 190 étudiants soit 22 places supplémentaires pour la rentrée 2023 en 1ère année.

Par ailleurs, l'IFSI du CHU de Montpellier s'est engagé dans la mise en œuvre du dispositif d'intégration des étudiants de la filière Parcours Accès Santé Spécifique, directement en 2ème année de formation, en ouvrant 8 places dans le cadre de ce parcours spécifique dès la rentrée de septembre 2023.

1.2.2.2 Les Ressources Humaines

La Directrice de l'institut est garante du fonctionnement de l'IFSI par délégation de la Directrice Générale du CHU de Montpellier. Responsable de l'ordre et de la sécurité, elle en assure la gestion administrative, pédagogique et managériale (équipes administrative, logistique et pédagogique).

Deux faisant-fonction de cadres supérieurs de santé assurent la coordination pédagogique des enseignements théoriques et cliniques.

La formation est assurée par une équipe de professionnels soignants, formateurs permanents, issus du terrain et aux compétences diversifiées : urgences, bloc opératoire, gérontologie, psychiatrie, puériculture, sciences humaines, hygiène, santé publique.

Des formations individuelles universitaires (Diplôme Universitaire, Master...) et ou collectives (simulation, analyses de pratiques professionnelles, raisonnement clinique, ...) sont réalisées chaque année pour optimiser et actualiser les compétences de l'équipe pédagogique et administrative de l'institut.

L'équipe pédagogique et administrative est composée ainsi (Annexe III) :

- Adjoints administratifs :
 - 5 adjoints administratifs soit 4,6 ETP
- Cadres de santé formateurs :
 - 24 formateurs : infirmiers et cadres de santé soit 23,30 ETP
- 2 faisant-fonction de cadres supérieurs de santé
- 1 directrice des soins (également en responsabilité de la direction de l'IFCS)

1.2.2.3 Les locaux :

Les locaux et le matériel sont partagés par l'ensemble des écoles et instituts de l'IFMS. Cette mutualisation s'organise à partir de réunions d'organisation bimensuelles entre les différents coordinateurs de promotion, animées par la coordination administrative de l'IFMS.

Le bâtiment comprend :

- ✓ 2 Amphithéâtres
- ✓ Des salles de Travaux Pratiques et Simulation
- ✓ Des salles de Travaux Dirigés (dont 2 Algeco® en attente de livraison 2^{ème} trimestre 2024)
- ✓ 4 salles informatiques mutualisées
- ✓ 1 Centre des Ressources Documentaires équipé d'une salle informatique en accès libre
- ✓ 1 cafétéria
- ✓ 1 local à vélo
- ✓ 1 parking

1.3. L'évolution du contexte politique, législatif et réglementaire

La loi « Hôpital Patient Santé Territoire » du 21 juillet 2009 porte une réforme majeure de notre système de santé car elle touche à la modernisation des établissements de santé, à l'accès pour tous à des soins de qualité, à la prévention et à la politique de santé publique. L'IFSI s'inscrit dans ce contexte d'évolution constante, en formant des professionnels réflexifs et autonomes capables de s'adapter à une offre de soins graduée, de qualité, et accessible à tous.

La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé renforce la coopération entre les hôpitaux publics avec les groupements hospitaliers de territoire, auxquels chaque établissement de santé public doit adhérer, en confiant à l'établissement support la coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale. L'IFSI est rattaché au CHU de Montpellier, membre du GHT Est Hérault-Sud Aveyron.

L'Universitarisation de la formation en soins infirmiers s'est renforcée en 2018 par la mise en place de la nouvelle gouvernance des instituts, en application de l'arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et par l'obtention de la carte d'étudiant.

Les arrêtés du 13 décembre 2018 et du 3 janvier 2019 sont venus modifier dans l'arrêté du 31 juillet 2009 les modalités de sélection pour l'admission en première année de la formation conduisant au diplôme d'Etat Infirmier.

Fin septembre 2019 a été créée une section de sciences infirmières (CNU 92) au sein du Conseil National des Universités. Cette avancée, en faveur du développement de la filière LMD en soins infirmiers, attendue depuis plusieurs années, représente aujourd'hui une priorité pour les instituts de formation en soins infirmiers. Elle permet d'évoluer vers l'objectif fixé par les accords de Bologne de 1999, à savoir, organiser l'harmonisation européenne des diplômes et favoriser le rapprochement entre l'université, les grandes écoles et le monde professionnel.

La fluidité des parcours professionnels est ainsi favorisée par le biais de passerelles d'une formation à une autre comme les dispositifs d'intégration en IFSI régis par :

- L'arrêté du 22 octobre 2021 (modifiant l'arrêté du 19 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique et de masso-kinésithérapie. VII., art. 13) qui permet aux étudiants PASS ayant validé leur 1^{ère} année d'intégrer la formation en 2^{ème} année ;
- L'arrêté du 3 juillet 2023 (modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier) qui permet aux aides-soignants sélectionnés par la Formation Professionnelle Continue, disposant notamment d'une expérience variée de 3 ans à temps plein sur la période des 5 dernières années et selon les modalités décrites, d'intégrer la formation en 2^{ème} année.

2. Philosophie de la formation et projet pédagogique de l'institut

2.1. La finalité de la formation

En référence aux textes qui régissent la formation et l'exercice de la profession d'infirmier, la volonté de l'équipe pédagogique est d'accompagner et de former l'étudiant à devenir un professionnel de santé compétent avec l'intention pédagogique de permettre aux étudiants de développer, de manière progressive, les 10 compétences conduisant à l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier. Ces dernières leur permettront d'assurer des soins de qualité, en tenant compte des aspects éthiques et juridiques de la profession, au sein d'une équipe inter professionnelle, afin de répondre aux besoins de santé de la population.

A l'obtention du Diplôme d'Etat, l'infirmier novice est un professionnel de santé porteur de valeurs humanistes, compétent, autonome, créatif, responsable et réflexif. Il est capable de sens critique afin d'agir

en situation de manière efficiente tout en prenant en compte le bénéficiaire dans sa globalité et sa singularité. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences et dans le respect d'une éthique professionnelle.

Le projet pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation en soins infirmiers centré sur l'approche par compétences dans une dynamique de processus. Une réflexion autour de la progressivité sur les six semestres permet de décliner les attendus tout au long de la formation, à travers les Unités d'Enseignement qui peuvent permettre d'atteindre l'acquisition de la compétence au niveau théorique et clinique.

Le projet d'enseignement est revu chaque année en fonction des objectifs atteints l'année précédente. Cette organisation répond aussi à la démarche qualité.

2.2. Les valeurs professionnelles retenues par l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est animée par des valeurs humanistes, centrées sur le bénéficiaire des soins, qu'elle veille à transmettre aux étudiants, futurs professionnels, à l'appui des concepts suivants :

✓ **Altérité**

L'altérité est un concept d'origine philosophique signifiant « *caractère de ce qui est autre* » et « *la reconnaissance de l'autre dans sa différence* », la différence étant entendue d'un point de vue ethnique, social, culturel ou religieux. Le concept d'altérité, en ce qu'il exige une décentration du *je*, propose au soignant d'accueillir tout être humain tel qu'il est, sans le réduire à ses représentations ou à des normes préétablies, quel que soit son état physique, mental, émotionnel, cognitif, quel que soit son âge, son histoire, sa culture, ses origines, ses croyances, ses opinions.

✓ **Autonomie**

L'autonomie est la capacité d'un individu à prendre des décisions et à agir par lui-même, sans dépendance aux autres, à gérer ses ressources et ses limites dans un environnement complexe et par rapport aux niveaux de compétence. Elle permet de développer la motivation des étudiants, en les rendant acteurs de leurs apprentissages.

✓ **Bienveillance**

La bienveillance est une disposition d'esprit inclinant à la compréhension et à l'indulgence envers autrui. La bienveillance apparaît essentiellement comme une « attitude » qui se manifeste par le regard et par l'écoute. Elle est neutralité, disponibilité, présence, relation, tolérance, soin. Cette bienveillance anime le formateur qui accompagne les étudiants en tenant compte de leur singularité dans la construction de leur projet professionnel et de leur identité professionnelle.

✓ **Prendre soin**

Prendre soin⁵ de quelqu'un, c'est porter une attention particulière à une personne qui vit une situation de soins qui lui est spécifique, et ce dans un but de contribuer à son bien-être, à son autonomie. Prendre soin fait appel à une responsabilité pleine et entière, empreinte de sollicitude et du souci des autres (aspect éthique du soin) et inclut, dans une situation de soins, le discernement de la nature des besoins dans leur analyse, leur compréhension et leur réponse. L'équipe pédagogique et administrative veille par ailleurs à la qualité de vie en apprentissage des étudiants, dans leur quotidien et lors des sections relatives à la Vie Etudiante.

⁵ En lien avec le concept de soin

✓ Respect

Respecter quelqu'un, c'est avoir de la considération à son égard, c'est le reconnaître vraiment comme porteur de la même dignité que soi. Le respect de la personne englobe à la fois la création et le maintien d'une relation de confiance, ainsi que la reconnaissance de son unicité, de son droit à la vie privée et de son autonomie décisionnelle, laquelle s'exprime par son droit de faire des choix et d'être informée.

✓ Solidarité

Issue du droit⁶, la solidarité est un devoir moral, résultant de la prise de conscience de l'interdépendance sociale étroite existant entre les hommes ou dans des groupes humains, et qui incite les hommes à s'unir, à se porter entraide et assistance réciproque et à coopérer entre eux, en tant que membres d'un même corps social.

2.3. L'ingénierie pédagogique

La conception pédagogique est aiguillée par la volonté d'impliquer les étudiants tant dans le projet pédagogique que dans l'évaluation de l'ensemble du dispositif, dans une intention forte de co-construction.

Un temps d'échanges en séance plénière devant la direction entre l'équipe pédagogique et les étudiants finalise chaque année de formation grâce à un bilan construit en groupe d'étudiants et à la restitution par l'équipe pédagogique de l'enquête de satisfaction sur l'ensemble de la formation théorique et clinique transmise aux apprenants à la fin de chaque semestre.

3. Les axes du projet pédagogique pour les 5 ans à venir.

Le projet pédagogique mis en œuvre à l'IFSI du CHU de Montpellier se décline en quatre axes et vise l'atteinte des objectifs d'apprentissage afin que les étudiants deviennent des professionnels compétents.

AXE 1 : Accompagner la construction de l'identité professionnelle des étudiants en soins infirmiers durant leur formation

✓ Privilégier l'approche socioconstructiviste

Selon Piaget, la théorie socioconstructiviste se centre d'abord sur l'apprenant et son potentiel. Elle cherche à développer et évaluer des compétences qui ne sont plus seulement cognitives, mais sociales et interpersonnelles. Les interactions entre pairs sont constructives car elles génèrent une confrontation entre des conceptions divergentes.⁷

Cette théorie permet à l'apprenant d'analyser son propre fonctionnement intellectuel, de prendre conscience de ses méthodes de pensée et de réguler ses propres processus de raisonnement. Elle répond ainsi aux défis posés par l'ingénierie des compétences en donnant à l'apprenant une place active, une place

⁶ L'article 1202 du Code civil de 1804 définit la solidarité comme « un engagement par lequel les personnes s'obligent les unes pour les autres et chacune pour tous »

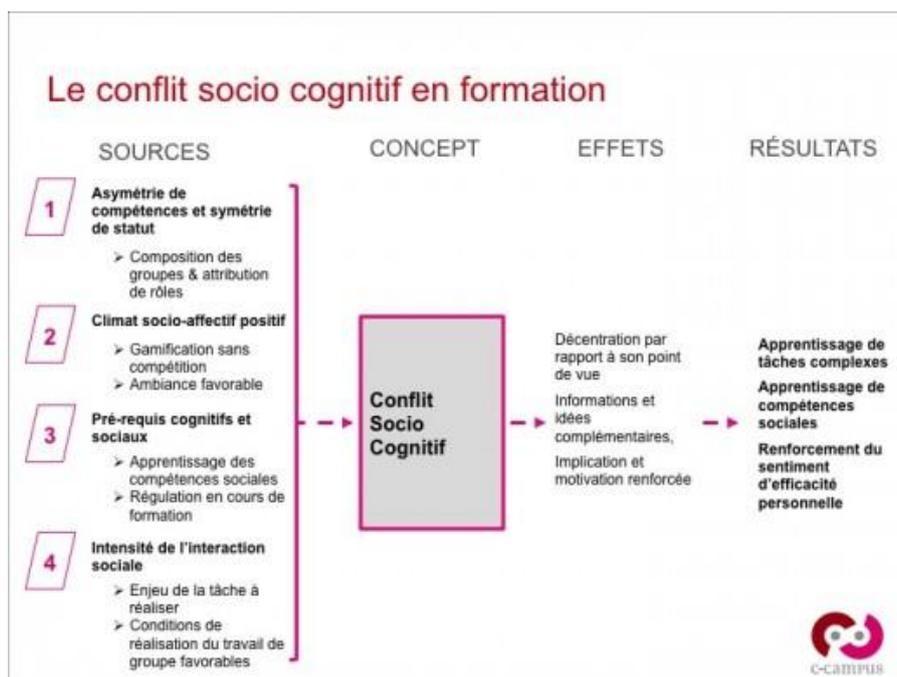
⁷ Piaget conçoit le développement cognitif de l'individu comme le fruit d'interactions entre lui-même et son environnement. Les situations nouvelles provoquent un déséquilibre cognitif amenant l'individu à modifier ses structures existantes (accommodation) pour y incorporer ses expériences nouvelles (assimilation).

Vygotsky (1896-1934) complète que les interactions sociales sont primordiales dans un apprentissage, parce qu'elles provoquent le conflit sociocognitif. Il accorde la primauté à l'apprentissage social, au développement de l'intelligence dans et par le groupe avant que le progrès intellectuel puisse être approprié et individualisé.

d'apprenant social par les échanges et discussions avec ses pairs et une place d'apprenant créatif qui lui permettra de s'adapter aux évolutions des savoirs et des situations de soins.

Ainsi, les interactions sociales rendent possible le conflit sociocognitif, indispensable dans l'apprentissage. Ces confrontations entre individus (professionnels de proximité, maître de stage, tuteurs, formateurs, autres étudiants en santé) permettent le développement cognitif.

Selon Marc Dennery, sociologue, « le conflit socio cognitif est un concept développé dans le champ de la psychologie sociale génétique au début des années 80. Il met en évidence l'influence positive des interactions sociales sur l'apprentissage. L'apprentissage entre pairs peut être supérieur, sous certaines conditions, à l'apprentissage seul ou face à un formateur car il suscite des confrontations de point de vue générant la remise en cause de représentations, et par conséquent l'émergence de connaissances nouvelles »⁸. Il le schématise ainsi :



La formation vise l'acquisition progressive par l'étudiant de l'ensemble des éléments des compétences attendues pour l'exercice professionnel infirmier pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une inter professionnalité.

Objectif 1 : S'inscrire dans une approche par compétence

L'équipe pédagogique s'appuie sur les travaux de différents auteurs (Le Boterf, Perrenoud, Zarifian, Wittorski) pour définir la compétence comme « la capacité d'un sujet de mobiliser tout ou partie de ses ressources cognitives et affectives, pour faire face à une famille de situations complexes » (Perrenoud, 1996) et à des situations singulières.

C'est également une « prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté [...], la compétence est une intelligence pratique des situations (Zarifian, 1999) reconnue socialement » (Wittorski, 1997). « Elle s'appuie non seulement sur un savoir agir, mais aussi sur un savoir combiner... » (Le Boterf, 2002).

⁸ Blog de Marc Dennery [Concepts pédagogiques #4 : le conflit socio cognitif - Le blog de C-Campus \(blog-formation-entreprise.fr\)](https://www.c-campus.fr/blog-formation-entreprise/fr/concepts-pedagogiques-4-le-conflit-socio-cognitif)

La compétence doit amener le professionnel à obtenir un résultat dans son activité et repose sur les ressources mobilisables par l'étudiant pour agir en situation : connaissances, savoirs, savoirs faire, capacités cognitives, compétences comportementales...

La compétence se développe à partir de situations professionnelles apprenantes en stage. Le portfolio est un outil de progression de l'étudiant afin qu'il puisse s'autoévaluer et être co-évalué par les encadrants en stage. Il est apprécié lors du suivi pédagogique par les formateurs de l'IFSI.

Objectif 2 : Singulariser le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est basé sur l'accompagnement de l'étudiant tout au long de son parcours de formation. Cet accompagnement est assuré par un formateur référent, repère pour l'étudiant. Ce suivi pédagogique engage le formateur autant que l'étudiant, la confiance s'établit dans une relation duelle et contribue au processus de professionnalisation du futur infirmier. Il se décline en temps individuels (entretien et encadrement clinique en stage) et collectifs (guidances du travail de fin d'études, préparation de stage, Analyse des Pratiques Professionnelles). Les entretiens de suivi pédagogique individuels peuvent s'effectuer à la demande de l'étudiant ou du formateur.

Le formateur référent de suivi pédagogique accompagne l'étudiant dans l'atteinte de ses objectifs. Il l'aide à objectiver sa progression dans l'acquisition des compétences, à partir de critères identifiés dans le guide d'entretien de suivi pédagogique permettant l'identification des compétences techniques et non techniques (Cf. Annexe IV). Cette progression est tracée dans le dossier dématérialisé de suivi pédagogique.

Les compétences non techniques sont des compétences relevant du « *savoir être* », elles relèvent de la personnalité, donc « *des caractéristiques profondes et stables de l'individu* » (Bellier 2004). Pour Mauléon, Bourret, Hoarau, ces compétences non techniques sont nommées compétences comportementales, humaines, sociales, relationnelles et émotionnelles.

L'équipe pédagogique a souhaité donner toute sa place aux compétences non techniques en explorant l'acquisition par l'étudiant des compétences sociales, comportementales et relationnelles en lien avec les résultats d'une recherche professionnelle du CEFIEC Occitanie Est sur l'accompagnement de l'étudiant à la construction de son projet professionnel.

Cette recherche a fait l'objet de la parution d'un article. Les auteurs évoquent l'attente des étudiants en termes de compétences non techniques : « *pour l'étudiant le suivi pédagogique a pour visée, entre autres, l'identification, la valorisation des compétences non techniques appelées Soft skills, littéralement traduites de l'anglais par compétences douces* ». (Ribert, Roche 2023).

« *L'étudiant apprend à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.* »⁹

Objectif 3 : Accompagner les étudiants à développer leur réflexivité

Le référentiel de formation du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier stipule dans son annexe III, les finalités de la formation : devenir un praticien autonome, responsable et réflexif.

La réflexivité renvoie à la capacité de réfléchir délibérément sur ses propres pratiques (Perrenoud, 2001) en vue de les améliorer (Tochon, 1993). Ce processus constitue un passage obligé entre le statut de métier et celui de profession (Maubant, 2007) selon les principes pédagogiques : comprendre, agir et transférer.

⁹ Référentiel de formation Arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier, finalité de la formation

Aussi, à chaque retour de stage, l'IFSI du CHU de Montpellier offre un dispositif permettant aux étudiants de développer leur réflexivité à partir :

- d'ateliers d'Analyse de Pratiques Professionnelles

Un apprenant expose une pratique professionnelle contextualisée devant un groupe d'étudiants qui l'analyse à partir de la méthodologie GFAPP afin d'apporter des pistes de compréhension de la situation, de se décentrer de son vécu et d'améliorer sa pratique professionnelle. L'objectif visé par l'équipe pédagogique est d'accompagner les étudiants à l'appropriation de la méthodologie de l'APP¹⁰ en leur permettant en 3^{ème} année de co-animer avec un formateur-animateur afin qu'ils expérimentent le rôle d'animateur d'une séance d'APP ;

- d'analyses de situations vécues en stage

L'étudiant rédige des analyses de situation permettant une prise de recul sur une situation vécue. Le formateur référent de suivi pédagogique l'accompagne dans le développement de ses capacités d'analyse afin de faire évoluer sa pratique et sa posture professionnelle. Un outil partagé permet au formateur de suivi pédagogique et à l'étudiant d'identifier les axes d'amélioration et de formaliser la progression sur les 3 ans (Cf. Annexe V).

✓ Mettre en œuvre une alternance intégrative personnalisée

Durant la formation, l'enseignement clinique en stage¹¹ alterne avec l'enseignement théorique en institut de formation.



PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE 2023-2024



	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2024	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août																																								
2023-2024 1ère année	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26
	Semestre 1											Semestre 2																																								
	R																																																			
2022-2025 2ème année	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26
	Semestre 3											Semestre 4																																								
	R																																																			
Parcours PASS																																																				
2021-2024 3ème année	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29				
	Semestre 5											Semestre 6																																								
	R																																																			

Légende :
R Rentrée Etudiants en stage Service Sanitaire En Santé
V Vacances

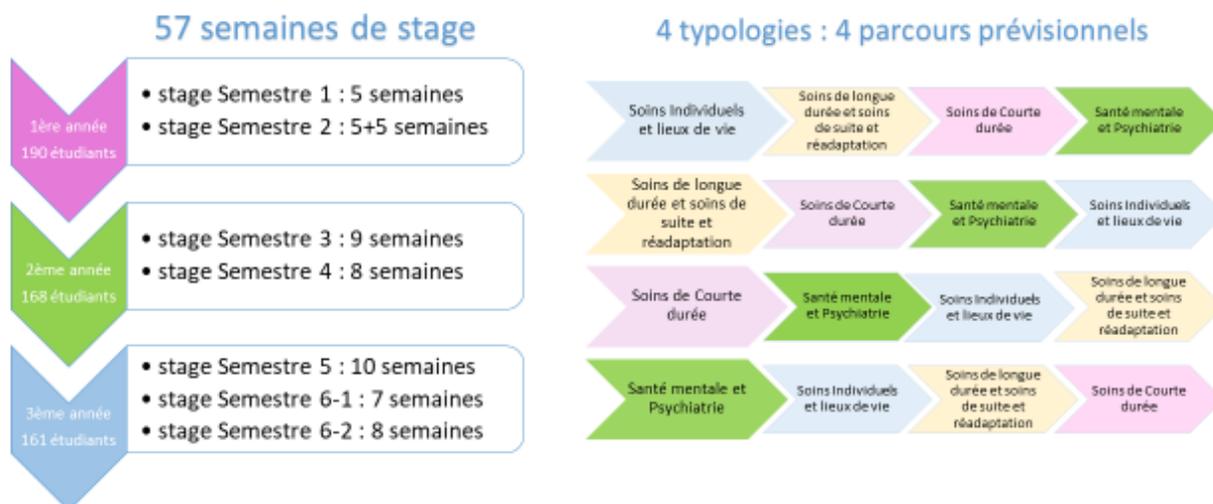
Quatre typologies de stage sont prévues durant la formation. Elles sont représentatives des spécificités que l'étudiant va rencontrer dans la prise en soins. Les 4 typologies sont : soins de courte durée, soins de longue durée et de soins de suite et de réadaptation, soins en santé mentale et en psychiatrie et soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

¹⁰ Méthodologie décrite par Patrick ROBO : [SITE Patrick ROBO \(free.fr\)](http://SITE.Patrick.ROBO.free.fr)

¹¹ Instruction n° DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière

Le parcours de stage est identifié en tenant compte des différents modes de prise en soins du patient (consultation, hospitalisation complète, soins intensifs...), et des différents modes d'exercice infirmier (hospitalier, privé, libéral...).

Les stages ont une durée de 60 semaines, soit 2100 heures pour les 3 ans. Les stages sont répartis de la manière suivante :



Les 3 semaines restantes sont dédiées au Service Sanitaire En Santé, une semaine en semestre 3 et 2 semaines en semestre 4. Par choix, l'IFSI du CHU de Montpellier décline le Service Sanitaire En Santé en semestre 3 sur l'étude d'une problématique de santé publique en lien avec les 4 thématiques prévues par le texte règlementaire¹² encadrant le service sanitaire auprès d'une population cible. Le semestre 4 permet la mise en œuvre d'une action de santé publique et l'analyse de celle-ci. L'IFSI a choisi d'orienter ce projet vers les structures de l'Education Nationale sur le territoire du département, notamment sur les zones rurales et auprès des populations en situation de précarité dans le but d'améliorer l'accessibilité aux actions de prévention.

Objectif 1 : Personnaliser le parcours de stage de l'étudiant

Les étudiants sont affectés en stage par la coordinatrice de l'enseignement clinique à l'issue d'un échange avec le formateur de suivi pédagogique en tenant compte des besoins d'apprentissage de l'étudiant et de son projet professionnel.

Durant la troisième année de formation, un des stages est laissé au choix de l'étudiant, en fonction de son projet professionnel et en accord avec l'équipe pédagogique. Ce stage peut être effectué à l'international ou dans le cadre du dispositif Erasmus⁺.

Depuis 2017, l'IFSI est inscrit dans le programme Erasmus⁺ et est ouvert à la mobilité internationale.

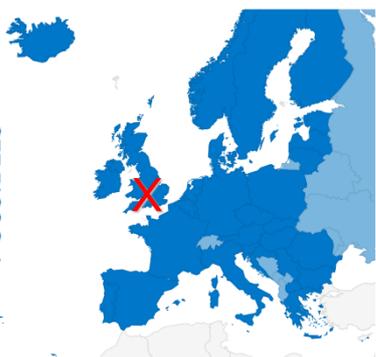


L'inscription de l'IFSI à la Charte ERASMUS 2021-2027 lui a permis d'intégrer le Consortium Occitanie qui subventionne les mobilités de stage entrantes et sortantes pour les étudiants et les formateurs et les mobilités à l'international pour les étudiants.

Ces mobilités sortantes renforcent la qualité et la dimension européenne de l'enseignement supérieur en favorisant la mobilité et présentent un intérêt pour l'étudiant dans le développement de compétences Linguistiques-Culturelles-Professionnelles.

¹² Annexe I arrêté du 12 juin 2018 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

DESTINATIONS
POSSIBLES



MONTANT DE LA BOURSE MENSUELLE ERASMUS+

Groupe 1 - Pays programme où le coût de la vie est plus élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	310 €
Groupe 2 - Pays programme où le coût de la vie est moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	260 €
Groupe 3 - Pays programme où le coût de la vie est plus faible	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	200 €

Objectif 2 : accompagner l'étudiant lors de l'apprentissage clinique

Les étudiants ont la possibilité de s'informer sur les stages :

- dans la bibliothèque de la plateforme pédagogique où sont répertoriés les livrets de stage des établissements accueillant des étudiants,
- auprès de la coordinatrice de l'enseignement clinique,
- auprès des formateurs.

Les différents acteurs de l'encadrement sont :

- ✓ Le formateur référent de suivi pédagogique :
 - identifie avec l'étudiant les axes d'amélioration à travailler en stage et accompagne la construction de son projet professionnel,
 - prépare le départ en stage : remise de documents administratifs, aide à la rédaction des objectifs de stage,
 - reçoit l'étudiant à la fin du stage en entretien individuel afin d'objectiver la progression dans l'acquisition des compétences et permettre à l'étudiant d'exprimer son vécu du stage. A l'issue de cet entretien, le formateur formalise une proposition de validation ou non validation du stage à la Commission d'Attribution des Crédits à partir de la feuille d'évaluation des compétences en stage complétée par le maître ou tuteur de stage ;
- ✓ Le formateur référent de terrain de stage :
 - collabore avec les maîtres et tuteurs des terrains de stage dont il est référent, dans l'amélioration du dispositif d'encadrement des étudiants,
 - personnalise le suivi en stage de chaque étudiant durant toute la durée du stage,
 - réalise à chaque stage l'encadrement clinique des étudiants affectés sur ces terrains en collaboration avec le tuteur et les professionnels de proximité. Cet encadrement individuel favorise l'apprentissage de la démarche clinique infirmière et la transférabilité.
 - rédige un compte rendu, le trace dans le dossier pédagogique de l'étudiant à l'attention du cadre de suivi pédagogique ;
- ✓ La coordinatrice de l'enseignement clinique :
 - organise avec la Direction de l'IFSI une rencontre annuelle de partages d'expériences, à l'IFSI, avec les maîtres de stages et tuteurs sur l'évolution des référentiels, de la réglementation et l'évaluation des compétences...,
 - construit un dispositif d'alternance de qualité avec des stages qualifiants
 - élabore les parcours de stage et affecte les étudiants à chaque stage
 - prospecte et travaille en réseau « Coordination 34 » avec les coordinatrices des stages des IFSI de l'AEHP, Béziers, CRIP et Sète,

- recherche et recueil des places de stage selon les besoins des étudiants (Cf. Annexe VI),
- actualise la mise à disposition des livrets d'accueil sur la plateforme pédagogique.

A ce jour, au CHU de Montpellier, il existe un outil innovant et digitalisé, « ADALTHUS » qui permet le suivi des acquisitions en stage à partir de l'auto-évaluation de l'étudiant croisée avec l'évaluation des professionnels au quotidien durant le stage. Cette traçabilité « ADALTHUS » vient en complémentarité du Portfolio et contribue à l'optimisation de son utilisation par l'étudiant. Outil de l'étudiant, le Portfolio reste incontournable pour mesurer la progression de l'étudiant sur l'ensemble de sa formation.

L'usage du Portfolio est explicité aux étudiants à l'IFSI avant leur 1^{er} stage lors de travaux dirigés. L'étudiant l'utilise à chaque stage, à des temps forts (objectifs de stage, bilan intermédiaire, encadrement clinique du formateur référent et bilan final), et le présente au formateur de suivi pédagogique en fin de stage.



AXE 2 : Poursuivre notre engagement dans la mise en œuvre d'une démarche qualité

Objectif 1 : Répondre aux conformités de la certification Qualiopi et du label Certif' Région

Pour concrétiser la mise en œuvre d'une démarche qualité, l'IFSI du CHU de Montpellier s'est engagé depuis juin 2020, aux côtés de l'ensemble des instituts de l'IFMS, dans un processus de conformité aux référentiels Qualiopi et Certif' Région avec l'objectif de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de l'organisation des différents dispositifs de formation.

Un groupe de travail de 7 formateurs s'est constitué au sein de l'IFSI avec comme objectif de recueillir les éléments de preuve nécessaires aux référentiels de certification et à l'harmonisation des documents communs au sein de l'IFMS.

Les thématiques de travail et d'actions sont définies à partir des travaux du comité stratégique de l'IFMS, pivot de la démarche qualité ; en co-construction avec les apprenants et en collaboration avec la Direction Qualité du CHU.

La visite de certification Qualiopi et Certif' Région a eu lieu du 17 au 19 janvier 2022 pour l'IFA et l'école d'IADE et a permis de définir 4 axes de travail au sein de l'IFMS :

- Harmoniser le site internet de l'IFMS et les outils des instituts de l'IFMS,
- Mettre en œuvre des actions pour l'accueil des apprenants en situation de handicap,
- Harmoniser les pratiques et les outils des actions subsidiaires de formation menées par les instituts,
- Développer la démarche qualité à partir de l'expérience des apprenants et développer la démocratie étudiante.

Un audit a été réalisé le 13 mars 2023 pour l'IFSI par deux auditeurs internes de l'IFMS (IFMEM et CESU). Trois formateurs, membres du groupe de travail IFSI suivront une formation pour devenir auditeur interne IFMS les 13 et 14 décembre 2023. Le prochain audit de surveillance est prévu en mai-juin 2024 : les formateurs de l'IFSI formés auditeront l'IFAS.

L'audit de renouvellement de la certification de l'IFMS est prévu en juillet 2024 pour un renouvellement de certification en février 2025.

A l'IFSI, 2 axes de travail parmi les 4 fixés au sein de l'IFMS se déclinent ainsi :

- Mettre en œuvre des actions pour l'accueil des apprenants en situations de handicap : 2 formateurs ont été formés à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, facilitant ainsi la mise

en œuvre des mesures d'aménagement des évaluations préconisées par le pôle handicap du service de médecine préventive et de promotion de la santé de l'Université de Montpellier et l'accessibilité à l'institut des personnes à mobilité réduite¹³.

- Développer la démarche qualité à partir de l'expérience des apprenants et développer la démocratie étudiante : chaque fin de semestre, les étudiants complètent une enquête de satisfaction interrogeant l'enseignement théorique et clinique, les intervenants et la communication à partir d'un questionnaire diffusé par la plateforme pédagogique et numérique. Par ailleurs, pour chaque stage réalisé au CHU, l'étudiant complète un questionnaire émis par la Direction de Coordination Générale des Soins sur l'accueil et l'encadrement par les unités de soins (Cf. Annexe VII).

Objectif 2 : mettre en œuvre une démarche qualité pérenne

Les formateurs réunis en groupes de travail œuvrent à l'amélioration des pratiques et à l'harmonisation des outils :

- le suivi pédagogique dont les compétences sociales et relationnelles,
- le raisonnement clinique,
- le travail de fin d'études,
- les actions subsidiaires de formation,
- l'organisation de la déclaration d'événements indésirables et la qualité.

L'IFSI s'inscrit dans une démarche de gestion des risques a priori et a posteriori au bénéfice des étudiants.

Gestion des risques a priori :

- afin de prévenir le risque de rupture de formation, l'équipe pédagogique met en œuvre le dispositif suivant : contrat pédagogique, suivi et traçabilité dans le dossier de suivi pédagogique du présentisme en cours et TD en collaboration avec le secrétariat de la vie étudiante, entretien de suivi pédagogique et Direction ;
- tous les étudiants, l'équipe pédagogique et administrative suivent chaque année une formation théorique et pratique à la prévention des risques incendie
- les étudiants de 1^{ère} année suivent en semestre 1 la formation de 4 jours sur la prévention des troubles musculo-squelettiques et en semestre 2 la formation aux Gestes et Soins d'Urgences de 3 jours au CESU ;
- afin de réduire la fatigabilité et les accidents de trajets, la répartition des stages se fait en fonction du lieu de résidence de l'étudiant ;
- pour lutter contre la précarité étudiante, plusieurs mesures sont proposées aux étudiants : armoire et épicerie solidaire en cours de déploiement, accès aux repas du self du CHU soit aux self soit à la cafeteria de l'IFMS. Les étudiants peuvent bénéficier également de l'ensemble des services proposés par le CROUS : repas, psychologue, assistante sociale, centre de soins universitaire. Le Centre de Ressources Documentaires de l'IFMS met à disposition des étudiants une salle informatique en accès libre et un photocopieur permettant de réaliser des photocopies gratuitement ;
- afin de favoriser la qualité de vie en apprentissage, l'IFSI propose aux étudiants sur les 3 années de formation des ateliers de Développement des Ressources Personnelles tels que le toucher dans les soins, l'expression corporelle, arts plastiques, affirmation de soi, sophrologie, méditation pleine conscience. Ces ateliers participent à la prévention des risques psycho-sociaux évoqués dans l'enquête menée par la FNESI en avril 2017¹⁴. Ils ont également vocation à permettre l'acquisition

¹³ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et Loi n° 2015-988 du 5 août 2015 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public ratifiant l'ordonnance no 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, [...] pour les personnes handicapées [...]

¹⁴ Dossier de presse de la FNESI de septembre 2017 « Mal être des étudiants en soins infirmiers »

de compétences transférables et mobilisables dans la pratique professionnelle. Par ailleurs, les étudiants sont informés qu'ils ont la possibilité de recourir aux services proposés par la plateforme Via Voltaire ou La Maison des Ados de Montpellier ;

- depuis 2021, dans le cadre de la prévention du risque de violences sexistes, sexuelles et intra familiales, afin de sensibiliser les étudiants, une table ronde pluri professionnelle constituée de différents experts est organisée sur le thème de la lutte contre les violences faites aux femmes et intra familiales. Lors des enseignements théoriques des UE 2.6 S5 et 4.2 S5¹⁵, les étudiants sont également sensibilisés à l'usage des documents que l'infirmier peut établir lorsqu'il constate des violences sur personne majeure, tels que l'attestation créée par le MIPROF, validée par l'Ordre National Infirmier (Cf. Annexe VIII), à l'appui des recommandations de l'HAS et en application de l'article R-4312-23 du Code de la Santé Publique.

Gestion des risques a posteriori :

Un accompagnement et un soutien est proposé par l'équipe pédagogique à l'étudiant lors d'un signalement d'évènement indésirable associé aux soins survenu en unité de soins ou lieu de vie, lui permettant de comprendre et d'analyser la situation, l'erreur étant source d'apprentissage. En cas d'accomplissement d'actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge par des étudiants infirmiers en stage la conduite à tenir est formalisée dans la procédure « Gestion des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge par des étudiants infirmiers en stage »¹⁶.

Par ailleurs, le Dispositif EIAS (Erreur Incident Accident liés aux Soins) assure l'accompagnement et le suivi des étudiants.

AXE 3 : Développer l'interprofessionnalité

Cet axe est en lien avec le rapport « Universitarisation des Métiers en Santé » publié en mars 2018 faisant suite au rapport Le Boulter. Un des 4 axes du rapport est de « Repenser l'interprofessionnalité », partant du principe que « *La coordination ne s'invente pas le lendemain de l'obtention du diplôme. Les compétences qu'elle nécessite doivent être incluses au cœur même des formations, qui doivent faire une part à des modules interprofessionnels.* ».

De plus, l'IFSI du CHU de Montpellier bénéficie d'un contexte favorable pour développer cette interprofessionnalité : 9 instituts et écoles se situent sur le site de l'IFMS.

Objectif 1 : Repenser l'interprofessionnalité au service du bénéficiaire de soins, la personne soignée

Le projet d'enseignement et de formation aux métiers de la santé du CHU de Montpellier accompagne l'encouragement du travail en interprofessionnalité en référence à la loi Hôpital Patients Santé et Territoire du 21 juillet 2009, particulièrement dans l'accompagnement des parcours de soins dans les territoires de santé par la coopération entre les différents acteurs de soin.

La formation vise l'acquisition progressive par l'étudiant de l'ensemble des éléments de compétences attendues pour l'exercice professionnel infirmier « *pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une inter professionnalité.* »

¹⁵ UE 2.6 Semestre 5 « processus psychopathologiques » et 4.2 Semestre 5 « Soins relationnels »

¹⁶ Document n° CHRU/ 8.b/003/v1

Objectif 2 : Repenser l'interprofessionnalité au service du bénéficiaire des enseignements au sein de l'IFMS, l'étudiant

En début de formation, l'objectif est de faciliter l'adaptation des étudiants à un apprentissage par alternance et par compétence, mais aussi de promouvoir le « *prendre soin* » en les accompagnant vers une approche éthique du soin (concept d'altérité).

Le projet de la deuxième année permet aux apprenants de poursuivre le développement des compétences, de progresser dans la mobilisation de ressources pour faire face à des situations de plus en plus complexes (concept de l'alliance thérapeutique remobilisé notamment lors du service sanitaire).

La dernière année, les futurs professionnels renforcent leurs compétences au bénéfice d'un exercice autonome et responsable. Ils sont capables de donner du sens à leurs actions, de prendre des décisions afin de conduire des actions personnalisées et adaptées (concept de professionnalisation).

Ainsi, les nouveaux modes d'apprentissage en équipe et en mode « gestion de projets » sont encouragés pour développer l'interprofessionnalité des formations en santé tout au long du parcours des apprenants.

De nombreux projets transversaux communs ont vu le jour entre les 9 écoles et instituts de l'IFMS du CHU de Montpellier :

- ❖ **Projet interprofessionnel** : travail en collaboration entre IFSI (1^{ère} année) et IFAS conforté par des TD communs sur le recueil de données des patients et les modes de transmissions (compétences 1 et 2)
- ❖ **Simulation en santé en interprofessionnalité** :
 - IFSI (1^{ère} année) et IFMEM (1^{ère} année) : les étudiants infirmiers de 1^{ère} année et les étudiants manipulateurs en électroradiologie mobilisent les connaissances en lien avec l'oxygénothérapie et l'aérosolthérapie (compétences 1, 4, 6 et 9)
 - IFSI (2^{ème} année), IFA et CFPPH : les apprenants explorent leurs champs de compétences respectifs à travers une situation en hôpital de jour d'oncologie permettant d'identifier les informations nécessaires dans chaque profession pour assurer la qualité et la continuité des soins (compétences 1, 6 et 9).
 - IFSI (3^{ème} année) et étudiants en médecine (4^{ème} année) : en partenariat avec le CESU, les étudiants de chaque filière mobilisent ensemble les savoirs nécessaires à l'acquisition des compétences en soins d'urgence (compétences 4, 6 et 9). Cette deuxième attestation prolonge la validité de la certification AFGSU des étudiants à la sortie de l'IFSI.
- ❖ **Journée de sensibilisation au Développement Durable IFSI (2^{ème} année) et IFMEM (1^{ère} année)** : les étudiants des 2 instituts participent à la journée dédiée à travers des ateliers de sensibilisation au développement durable (fresque du climat, tri des déchets, clean Up, jeu de l'oie « Objectifs Développement Durable » ...) (compétences 7 et 9).
- ❖ **Forum Ethique IFSI (2^{ème} année) en collaboration avec l'Espace Ethique Occitanie, des lycées, la faculté de Droit, Pharmacie, Maïeutique, l'IFMK...** : les étudiants infirmiers participent chaque printemps à une réflexion éthique partagée sur un thème choisi par l'Espace Ethique Occitanie. Les apprenants des différentes filières présentent en plénière leurs travaux à la faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes (compétences 7, 9).

L'apprentissage en interprofessionnalité des étudiants infirmiers se développe au sein des différents instituts qui échangent et collaborent lors des formations communes (Projet d'Enseignement et de formation IFMS du CHU de Montpellier (Cf. Annexe II)) :

- ✓ simulation,
- ✓ formation à la fresque du climat,
- ✓ « Journée IFMS » de partages d'expériences, réservée au personnel de l'IFMS.

AXE 4 : Innover dans la mise en œuvre des méthodes pédagogiques

Objectif 1 : Développer l'innovation dans le dispositif de formation

L'équipe pédagogique est investie dans une recherche constante de méthodes pédagogiques nouvelles, pour former au mieux les étudiants et les accompagner sur la voie de la professionnalisation dans le cadre :

- ✓ **de méthodes déductives** : par l'apport de savoirs universitaires et/ou professionnels en cours magistraux dont certains sont obligatoires (Cf. Annexe IX) suivis de travaux dirigés, de travaux pratiques,
- ✓ **de méthodes inductives** : par des recherches individuelles ou en petits groupes,
- ✓ **de méthodes « actives et innovantes »** : simulation en santé (procédurale et clinique pleine échelle, jusqu'à la haute-fidélité en interprofessionnalité), participation à des forums, concours d'éloquence, congrès et salons professionnels et interprofessionnels, analyse des pratiques professionnelles, flash-mob relative aux étapes de la friction des mains à la solution hydro-alcoolique, Club de calculs de doses permettant de répondre aux besoins singuliers des étudiants en sécurisant les actes de soins liés à l'administration médicamenteuse en stage.

En référence au principe éthique « *Jamais la première fois sur le patient* » et selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé¹⁷, l'IFSI du CHU de Montpellier a intégré la simulation en santé procédurale et clinique pleine échelle au service du développement de la pratique réflexive. Cette méthode active et innovante¹⁸ présente un intérêt dans l'acquisition des compétences (« *savoir agir en situation* » Tardif, 2003) et permet un ancrage pratique des connaissances.

Afin de mobiliser les acquisitions relatives aux enseignements théoriques et pratiques, les étudiants bénéficient de l'accès à deux plateformes de réalité virtuelle SIMANGO® et ADIPh (Association pour le Digital et l'Information en Pharmacie) proposant des scénarii sur les thèmes suivants : l'identito-vigilance, la prévention du risque infectieux, la chambre des erreurs, l'administration médicamenteuse...

Conformément à l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation (Cf. Annexe I), les étudiants sont formés en simulation procédurale (UE 4.4 Semestre 2 « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical ») à l'aide d'un dispositif d'entraînement à la pratique de la vaccination. Les étudiants bénéficient également d'un apport théorique relatif à la prescription et à l'administration des vaccins (UE 1.3 Semestre 1 « Législation Ethique Déontologie », UE 2.5 Semestre 3 « Processus Infectieux » et UE 5.7 Semestre 5 « Unité Optionnelle »).

La mise en œuvre de la simulation en santé s'enrichit de la dimension pluri-professionnelle et s'organise en partenariat avec l'ensemble des instituts de l'IFMS : IFMEM, IFAS, IFA, IFCS, CFPPh, Ecoles d'IADE, d'IBODE et de PDE, mais aussi le CESU et la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes.

Afin de permettre aux étudiants de développer leurs capacités d'argumentation, un concours d'éloquence est organisé chaque année depuis 2021, en partenariat avec des acteurs de la Maison Théâtre de Montpellier.

Il vise à :

- Identifier et questionner les valeurs et représentations du métier d'infirmier dans les années à venir (contexte du métier « en crise » depuis l'épidémie de la Covid 19, difficulté de recrutement, ...) ;
- Adapter une posture professionnelle afin d'argumenter son point de vue concernant le métier et le confronter à celui de ses pairs ou des professionnels ;
- Proposer une argumentation orale pertinente au regard d'une problématique proposée :

¹⁷ Rapport de mission de janvier 2012 : « *La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels.* »

¹⁸ Annexe 3 « Modalités pédagogiques » de l'arrêté du 31 juillet 2009

- en travaillant l'éloquence,
- en développant et en partageant ses représentations, ses connaissances dans les domaines de la maîtrise de la langue, de l'expression orale, de l'argumentation rhétorique.

Toujours dans le cadre de la professionnalisation, l'accompagnement par le formateur de suivi pédagogique est enrichi par un outil de suivi permettant à l'étudiant d'identifier ses compétences sociales, comportementales et relationnelles, dites compétences non techniques, pour les mettre en valeur dans ses pratiques de soins et développer des axes d'amélioration.

La création de cet outil de suivi pédagogique est le résultat d'une recherche professionnelle sur l'accompagnement de l'étudiant par le formateur dans la construction de son projet professionnel et a été publié dans la revue Objectifs Soins Management d'août-septembre 2023.

Objectif 2 : Développer l'acquisition des compétences numériques en santé et l'hybridation de la formation

Le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 a permis de renforcer l'usage du E-learning : la formation traditionnelle en présentiel a été complétée par une formation à distance. Ce dispositif propose des périodes d'apprentissage en ligne, suivies de périodes de regroupement des étudiants en présentiel à l'IFSI, pour approfondir les éléments significatifs en travaux dirigés. Cette formation hybride a développé l'autonomie d'apprentissage des apprenants.

Par ailleurs, le déploiement des modalités numériques a également nécessité la mise en place de Compilatio®, outil d'aide au référencement des écrits et à la détection de plagiat, ainsi qu'une meilleure appropriation de la plateforme pédagogique, mettant à disposition des étudiants différents espaces, à partir d'un identifiant et d'un mot de passe personnel :

- ✓ « Formation » : supports de cours, test d'auto-évaluation, quizz, serious-games, lien de visioconférence...,
- ✓ « Bibliothèque » : documents administratifs, livrets de stage,
- ✓ « Communication » : pour les informations générales de la promotion (consignes TD, évaluation...), du CHU et de l'IFMS (newsletter « IFMS'News »).

En parallèle, le logiciel Forméis® et le module complémentaire étudiant Mykomunoté®, permettent aux étudiants d'avoir accès à leurs informations personnelles (emploi du temps, résultats des évaluations, affectations de stage, programmation des visites de stage, saisie des compétences du portfolio, ...). Le partenariat avec l'Université leur permet également d'avoir accès à l'ENT (Espace Numérique de Travail) et à la Bibliothèque Inter Universitaire de l'Université de Montpellier. Le Centre de Ressources Documentaires de l'IFMS permet également l'accès gratuit à des abonnements numériques de revues professionnelles et des bases de données scientifiques.

Cette année l'outil « ADALTHUS », outil de suivi des acquisitions en stage, a été présenté aux étudiants de 1^{ère} année, en collaboration avec la Direction de la Coordination Générale des Soins, afin de faciliter son appropriation lors des stages par les étudiants. Pour ceux qui réalisent un stage au CHU, une prise en main de l'outil est organisée à l'IFSI en travaux dirigés avant leur départ en stage.

Formation Socle au numérique en santé

L'arrêté du 10 novembre 2022 précise le cadre réglementaire et pédagogique de la mise en œuvre de la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé afin d'« *appréhender les enjeux liés à la santé numérique, acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel, accompagner la transformation du système de soins par le numérique, favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité et intégrer le numérique en santé dans l'exercice des professionnels de santé* » (Cf. Annexe I).

La formation « socle au numérique en santé » s'organise en « cinq domaines de connaissances et compétences ; les données de santé, la cybersécurité en santé, la communication en santé, les outils numériques en santé, la télésanté ».

Cette formation a été pensée pour les étudiants des formations en santé non médicales et des formations de médecine, d'odontologie, de pharmacie et de maïeutique, en masso-kinésithérapie et en sciences pharmaceutiques concrétisant son caractère interprofessionnel et interdisciplinaire, et son ambition de bénéficier à l'interopérabilité au service d'un principe supérieur commun les personnes soignées dans le champ sanitaire et médico-social.

Dès le 21 novembre 2023, les cadres de santé formateurs de l'IFSI du CHU de Montpellier auront l'opportunité de suivre les enseignements de l'Ecole de Santé Numérique dirigée par le Professeur HAYOT à la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes. Cette formation leur permettra de préparer la mise en œuvre de cet apprentissage dans le dispositif de formation des étudiants en soins infirmiers dès le mois de février 2024 en participant à « l'Unité d'Enseignement pilote ».

Objectif 3 : Favoriser l'accès à la recherche et à l'innovation au sein de l'IFMS

Un projet de Laboratoire d'innovation publique prenant la forme d'un « Learning Lab' IFMS » est en cours d'élaboration, acté en COPIL de Directeurs des différents instituts en novembre 2021, avec comme objectifs :

- de faciliter la communication et la mise en œuvre de projets innovants par l'ensemble des acteurs de la formation au bénéfice des étudiants des différents filières : journée IFMS du 26 mai 2023, projet d' Hackathons¹⁹...
- de faciliter l'utilisation des données issues de la recherche pour améliorer la pratique professionnelle des apprenants et des formateurs de l'IFMS : création d'un outil de suivi à partir des études de différents auteurs (références scientifiques) pour les analyses de situation réalisées par les étudiants,
- de développer la recherche paramédicale et les publications par les formateurs au bénéfice des apprenants : appropriation de méthodes de recherches nouvelles et diversifiées (revue de la littérature), publications d'articles.

Ce Laboratoire « Learning Lab' IFMS », a l'ambition de se décliner ainsi :

- ⇒ un lieu ouvert et dédié à la Recherche, accessible aux formateurs de l'IFMS, organisé par domaine, permettant de travailler avec des laboratoires universitaires, les usagers (ici les apprenants), le CHU, les entreprises de start-up, ...
- ⇒ une équipe interprofessionnelle et un réseau : formateurs, experts, universitaires, designers, développeurs, techniciens, administratifs (secrétariat, Bureau de la Vie étudiante...), service Communication, Qualité et Recherche du CHU....
- ⇒ une gouvernance adaptée au sein de l'IFMS : Directions respectives, chargés de projets, formateurs, représentants d'étudiants, administratifs, experts (service Communication, service qualité du CHU)
- ⇒ des méthodes innovantes (Design Thinking, User eXperience (UX)...) et des formats innovants (Forum, Hackathon, Health Camp...) facilitant les regards croisés sur une problématique et permettant de faire émerger des solutions nouvelles et concrètes aux problèmes locaux.
- ⇒ des objectifs clairs formalisés dans un programme de travail défini, permettant une présentation du projet, sous forme de prototype, au comité décideur du domaine concerné, qui aura comme mission d'évaluer la priorité du projet, au regard des critères définis (selon le projet d'établissement, projet pédagogique de l'institut concerné...) et la faisabilité du projet (modèle du « Go » ou « No go »)

¹⁹ Evènement thématique où des experts de divers horizons travaillent intensivement sur des projets communs pour faire émerger des idées innovantes, La langue Française.com, consulté le 14 novembre 2023

⇒ un dispositif d'évaluation pour mesurer l'impact de l'action du laboratoire et les réajustements à envisager, s'inscrivant naturellement dans le processus de démarche qualité.

In fine, ce dispositif de Learning Lab' IFMS pourrait permettre de faciliter l'innovation et les échanges dans une dynamique institutionnelle partagée, au service des projets menés pour plus d'efficacité dans le cadre de la formation initiale et continue.

4. Evaluation du projet pédagogique

Le groupe de travail « Projet Pédagogique » a piloté l'actualisation du projet pour 5 ans, à partir de 4 axes prenant en compte le projet d'Enseignement et de Formation de l'IFMS et le projet d'Établissement du CHU.

Ce projet est construit à partir d'objectifs à atteindre permettant l'identification de critères et d'indicateurs précisés dans une grille d'évaluation. (Cf. Annexe X).

L'évaluation du projet pédagogique s'organise annuellement :

- à l'appui d'un tableau de bord de l'atteinte des objectifs fixés,
- en réalisant un état des lieux de la mise en œuvre effective des actions projetées pour chaque objectif de chacun des axes du projet pédagogique ;

Plus généralement grâce :

- à l'évaluation collective semestrielle par les étudiants en soins infirmiers,
- aux bilans collectifs de fin d'année et de fin de formation par les étudiants,
- à l'évaluation anonymisée de leur satisfaction :
 - par l'IFSI : pour les enseignements théoriques et cliniques grâce à une enquête par questionnaire diffusée sur la plateforme numérique de travail au terme de chaque semestre,
 - par le CHU de Montpellier : au terme de chaque stage réalisé dans les unités de soins du CHU grâce à une enquête par questionnaire diffusée par mail et publiée sur le site Intranet du CHU (Cf. Annexe VII),
- à la mise en œuvre de démarche de conformité aux référentiels Certif' Région et Qualiopi.

Conclusion

Le projet pédagogique de l'IFSI est ainsi en adéquation avec les différents axes du Projet d'Enseignement et de Formation aux métiers de la santé du CHU de Montpellier (Cf. Annexe II).

Le projet de construction du nouvel IFMS offre la perspective de nouvelles conditions de travail et d'apprentissage à l'IFSI favorisant l'amélioration continue du dispositif de formation des futurs infirmiers en soins généraux et contribuant au développement de l'attractivité du métier d'infirmier en vue de répondre aux besoins de santé des personnes soignées dans les évolutions du système de santé.

ANNEXES

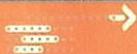
ANNEXE I : liste des textes relatifs à la formation en soins infirmiers

- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier
- Arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 17 avril 2018 et l'arrêté du 10 juin 2021 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- Instruction N° DGOS/RH1/2014/369 du 24/12/2014 relative aux stages en formation infirmière
- Instruction N°DGOS/RH1/2016/330 du 04/11/2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux
- Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
- Arrêté du 12 juin 2018 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé, Annexe I
- Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 article 3 relatif à l'accès à la formation
- Rapport « Universitarisation des Métiers en Santé » publié en mars 2018 faisant suite au rapport Le Boulter
- Arrêté du 03 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus de la formation conduisant au Diplôme d'Etat Infirmier
- Loi « Ma santé 2022 » n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé
- Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique
- Arrêté du 22 octobre 2021 (modifiant l'arrêté du 19/11/2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique. VII., art. 13) permet aux étudiant(e)s PASS ayant validé leur 1^{ère} année d'intégrer la formation en 2^{ème} année
- Arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé
- Arrêté du 3 juillet 2023 (modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier) permet aux aides-soignants disposant d'une expérience de 3 ans à temps plein sur la période des 5 dernières années d'intégrer et selon les modalités décrites, d'intégrer la formation en 2^{ème} année.
- Décret n° 2023-736 du 8 août 2023 relatif aux compétences vaccinales des infirmiers
- Arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation
- Arrêté du 8 août 2023 fixant la liste des vaccins que certains professionnels de santé et étudiants sont autorisés à prescrire ou administrer et la liste des personnes pouvant en bénéficier



Projet de développement de la formation initiale et continue, et de l'enseignement universitaire en lien avec les UFR Santé

www.chu-montpellier.fr



@chudenmontpellier



@chu-montpellier



@chumontpellierpageofficielle



@CHU_Montpellier



CHU Montpellier



La formation est un axe fort du projet d'établissement du CHU de Montpellier.

La formation concerne tous les acteurs du CHU, à la fois les personnels non médicaux et les personnels médicaux.

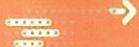
Le projet de formation et d'enseignement du CHU de Montpellier comporte deux volets :

- La formation initiale et continue aux métiers de la santé, développée par l'IFMS de Montpellier, ainsi que le Développement Professionnel Continu des médecins
- Dans le cadre de la convention H&U, les enseignements universitaires en formation initiale et en formation continue des trois Facultés de Santé en partie partagés avec le CHU de Montpellier à travers l'offre de stage

Le CHU a un rôle important dans la transversalité des formations en santé, en particulier à travers son offre de stages pour les étudiants des différentes filières.

Le CHU est associé à l'universitarisation de la formation des professions paramédicales à travers le renforcement des liens entre l'IFMS et les Facultés de Santé.

www.chu-montpellier.fr



@chudemontpellier



@chu-montpellier



@chumontpellierpageofficielle



@CHU_Montpellier



CHU Montpellier



Volet 1 : Les 6 axes du projet d'enseignement et de formation aux métiers de la santé

Présentation IFMS

- L'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) du CHU de Montpellier est un espace public de formations sanitaires accueillant 1100 apprenants, de 9 filières différentes (Ambulanciers, aides-soignants, Infirmiers, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire, infirmières puéricultrices, manipulateurs en électroradiologie, préparateurs en pharmacie hospitalière, cadres de santé).
- Cadres formateurs et personnels administratifs et techniques de l'IFMS contribuent à la bonne marche de ce pôle.
- Ce Projet d'enseignement et de Formation a pour objectif principal de former les futurs professionnels de santé à l'excellence des pratiques.
- Il vise à répondre aux besoins en compétences métiers des établissements de santé d'Occitanie.
- Il prévoit l'organisation de la mise en œuvre des dispositifs de formation, intégrant des pratiques pédagogiques innovantes (simulation en santé, numérique en santé), développant l'inter professionnalité, dans un contexte de poursuite de l'universitarisation.

Axe 1 : Développer l'attractivité des formations aux métiers de la santé

• Communiquer pour susciter les vocations : améliorer les représentations des métiers

Des actions de communication per-annuelles seront développées :

- **Evénements à thèmes** mettant en valeur chaque métier,
- **Journées portes ouvertes** de l'IFMS et/ou par écoles,
- **Site internet** de l'IFMS, et relais via les **réseaux sociaux animés par l'IFMS** :
 - Mise en ligne de vidéos courtes de témoignages de soignants en page d'accueil
 - Dans la rubrique « métier » de chaque école/institut, mettre en ligne une vidéo courte présentant le métier
 - Créer une rubrique « Parcours professionnel » dans chaque page d'école/institut avec processus d'évolution du parcours professionnel possibles grâce à la formation continue et aux promotions professionnelles
- **Proposer des contrats d'apprentissage pour les métiers les plus en tension**
 - Etendre la voie d'accès par l'**apprentissage**, notamment pour les métiers les plus en tension au niveau national, comme les infirmier(e) de bloc opératoire et en gériatrie, ou encore les aide-soignant(e)
- **Prévenir encore davantage les interruptions de parcours pendant la scolarité**
 - **La prévention des interruptions** s'appuie sur :
 - L'évaluation annuelle du processus de sélection dans une démarche d'amélioration continue (suivi et analyse des indicateurs [taux de réussite, taux et motifs d'interruption...]),
 - Une adaptation du processus de sélection grâce à l'actualisation des algorithmes de sélection (prise en compte des éléments de preuve et indicateurs permettant d'identifier le caractère authentique et personnalisé du projet professionnel (motivation, capacité à suivre la formation...)),
 - La personnalisation de l'accompagnement des apprenants

www.chu-montpellier.fr



@chumontpellier



@chu-montpellier



@chumontpellierpageofficielle



@CHU_Montpellier



CHU Montpellier



Une base de données permettant le **suivi de cohortes** sera mise en place (taux de réussite, taux d'interruption, taux d'employabilité à l'issue de la formation, taux de recrutement, lieux de recrutement, mobilité sur le département) pour évaluer les résultats de ces actions.

- **Mettre en œuvre les passerelles d'accès aux formations**

- Mettre en œuvre le dispositif d'intégration des apprenants bénéficiant de passerelles d'accès aux différentes formations (PASS, AS, en 2ème année IFSI, ...)
- Accompagner les apprenants dans les différentes alternatives

Axe 2 : Accompagner les apprenants de l'IFMS à la construction de leur identité professionnelle et innover dans les méthodes pédagogiques

- **Optimiser le partenariat avec les différents terrains de stage et lieux de professionnalisation (en lien avec le Projet de soins)**

- Prospecter pour augmenter l'offre de stages et la diversifier – notamment au regard de l'évolution des effectifs et des nouvelles compétences à acquérir

- **Développer l'inter professionnalité en simulation en santé dans les dispositifs de formation**

- Développer les projets au sein des différentes filières de formation de l'IFMS

- **Innover dans les méthodes pédagogiques**

- Introduire le Numérique en santé et l'IA dans les formations
 - Organiser la mise en œuvre d'une formation spécifique au numérique en santé en formation initiale (dans le cadre de l'ESNbyUM) et en formation continue dans le contexte de digitalisation des systèmes de soins actuels, transformé par le numérique en santé pour les étudiants en santé afin qu'ils puissent :
 - Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires en terme de données de santé, cyber sécurité en santé, communication en santé, outils numériques en santé, télésanté
 - Appréhender les enjeux liés à la santé numérique en formation initiale (en partenariat avec l'équipe pédagogique du Professeur HAYOT porteur du projet de l'Ecole de Santé Numérique) et continue
- Intégrer dans les pratiques pédagogiques, des méthodes et des stratégies spécifiques (exemples : classes inversées, simulation en santé, serious game...)

Axe 3 : Poursuivre l'engagement dans la mise en œuvre de la Politique Qualité de l'IFMS

- **Construire un nouvel IFMS permettant d'améliorer les conditions matérielles d'accueil et d'accessibilité**

- Mettre en œuvre le projet de construction du nouvel IFMS
- Insuffler une démarche de développement durable au sein de l'IFMS
- Améliorer l'environnement de travail au sein de l'IFMS

- **Poursuivre la mise en œuvre de la démarche de conformité au référentiel Qualiopi et Certif' Région (certification initiale en février 2022)**

- Assurer un pilotage efficient de la démarche
- Mettre en œuvre le plan d'amélioration

www.chu-montpellier.fr



@chumontpellier



chumontpellier



@chumontpellierpageofficielle



@CHU_Montpellier



CHU Montpellier

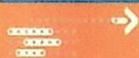


Axe 4 : Développer les partenariats entre l'IFMS et l'Université de Montpellier

Les objectifs de ce partenariat sont les suivants :

- En lien avec les UFR Santé, favoriser l'émergence d'un corps d'enseignants chercheurs paramédicaux (CNU 91 [sciences de la rééducation/réadaptation] et CNU 92 [sciences infirmières])
 - Contribuer à la mise en œuvre des cursus universitaires en sciences infirmières et autres professions paramédicales, avec un accès au Doctorat pour les formateurs de l'IFMS
 - Saisir l'opportunité du Projet de reconstruction de l'IFMS sur site pour favoriser les liens entre l'IFMS et l'UFR médecine
 - Renforcer la coopération structurelle et pédagogique IFMS-Faculté de médecine Montpellier-Nîmes en s'inscrivant dans le projet d'établissement 2023-2027 du CHU de Montpellier
 - S'engager dans l'efficience, l'excellence et l'innovation pour durer
- **Définir une convention – cadre de partenariat entre le CHU – partie IFMS et l'Université de Montpellier précisant :**
 - Les objectifs
 - Les domaines de collaboration
 - Le cadrage financier
 - Les possibilités de mutualisation de locaux : locaux existants (ex : espaces de simulation de la Faculté de Médecine accessibles pour les formations de l'IFMS) et locaux futurs, dont le projet de Nouvel IFMS
 - **Consolider les conventions de partenariat déjà en place pour les formations IADE et IBODE**
 - **Développer les différents volets pédagogiques :**
 - **Mettre en œuvre l'interprofessionnalité et la simulation en santé**
 - Simulation en santé : poursuivre la mise en œuvre de la simulation en santé en interprofessionnalité (exemple de l'UE «Préabloc » en troisième année de médecine)
 - ECOS (Examens Cliniques Objectifs et Structurés) : formation clinique standardisée largement utilisée pour les étudiants en médecine et pouvant intégrer des situations d'interprofessionnalité
 - **Mettre en œuvre les cursus universitaires en sciences infirmières et autres professions paramédicales**
 - Faire émerger un corps enseignant en sciences infirmières
 - Créer un nouveau parcours de Master Mention santé (management – recherche – éthique numérique – santé environnementale.) destiné à la formation des cadres de santé lors de la vague 2025 de révision de l'offre de formation de l'Université de Montpellier, en partenariat avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé du CHU
 - **Promouvoir l'accès à la recherche**
 - Collaborer avec le Groupe Recherche de l'IFMS, lui-même associé au Plan Tremplin Recherche et au Groupe institutionnel de la Recherche Paramédicale (émanation de la Commission des Soins Infirmiers de rééducation et Médico-Techniques)
 - Identifier une enveloppe dédiée au financement de cursus de Doctorats pour les professionnels après obtention d'un diplôme de Master, en priorisant les formateurs de l'IFMS
 - **Intégrer le numérique en santé dans la formation initiale et continue**

www.chu-montpellier.fr



@chumontpellier

in @chu-montpellier

f @chumontpellierpageofficielle

X @CHU_Montpellier

CHU Montpellier



- Intégrer le numérique en santé dans les formations paramédicales initiales et la formation des étudiants en santé, en partenariat avec l'équipe pédagogique du Professeur HAYOT porteur du projet de l'Ecole de Santé Numérique (ESNbyUM)

Axe 5 : Développer la Recherche au sein de l'IFMS

- **Constituer le Groupe Recherche de l'IFMS, en lien avec le Plan Tremplin Recherche du CHU et avec le Groupe institutionnel de la Recherche Paramédicale (émanation de la CSIRMT)**
 - Mettre en place un dispositif structurant la recherche au sein de l'IFMS
- **Assurer la montée en compétence des formateurs :**
 - Cible de 100% de formateurs avec un niveau Master pour les formations entrées dans la réforme LMD
 - Cible de 3 Doctorants parmi les formateurs, en lien avec l'Université de Montpellier

Intégrer dans le plan de formation du CHU l'accompagnement des formateurs dans leur parcours universitaire, avec la possibilité de financer des licences, masters ou doctorats

Axe 6 : Positionner le CHU comme leader de la formation initiale et continue des professions paramédicales sur le territoire

- **Développer l'offre et la vente de formations, initiale et continue**
 - Assurer une veille sur l'émergence de nouveaux besoins en formation, en concertation avec les parties prenantes (Conseil régional, employeurs, ...)
 - Proposer une offre / catalogue de formation en adéquation aux besoins émergents

Volet 2 : Dans le cadre de la convention H&U, les enseignements universitaires en formation initiale et continue des trois Facultés de Santé sont en partie partagés avec le CHU de Montpellier à travers l'offre de stage

Présentation de l'UFR Médecine Montpellier-Nîmes

L'UFR médecine Montpellier Nîmes accueille 12 654 étudiant.e.s répartis comme suit :

- 1220 PASS
- 1920 étudiant.e.s en médecine en premier et second cycle
- 1156 étudiant.e.s en médecine en troisième cycle (internes)
- 264 étudiant.e.s en maieutique
- 185 étudiant.e.s en orthophonie, 85 étudiant.e.s en orthoptie, 50 étudiant.e.s psychomot,
- 45 étudiant.e.s IPA et 75 étudiant.e.s IBODE (depuis 2023)
- 321 étudiant.e.s en Master mention santé
- 4000 étudiant.e.s paramédicaux en inscription secondaire (IFSI, IFMK, IFE, IADE, IBODE, IMFM)
- 3497 étudiant.e.s en formation continue (DU/DIU/Capacités)

Dans le cadre de la convention H&U, le CHU de Montpellier accueille en stage les étudiants médicaux et paramédicaux de la Faculté de Médecine. A ce titre, les personnels non universitaires du CHU participent à la formation de ces étudiants.

L'offre de formation de la faculté se compose de :

www.chu-montpellier.fr



@chumontpellier



@chu-montpellier



@chumontpellierpageofficielle



@CHU_Montpellier



CHU Montpellier

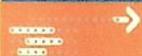


- Formation initiale et continue de toutes les filières de formation listées ci-dessus
- 250 DU, DIU, Capacités et Formations Courtes, accessibles en formation initiale ou en formation continue
- Plusieurs programmes de DPC
- Un Master mention Santé avec actuellement 7 parcours de master 2

Les objectifs de la Faculté de médecine sont :

- 1- Continuer à promouvoir l'excellence des enseignements dispensés
- 2- **Accélérer l'universitarisation des formations paramédicales** dans la subdivision Occitanie Est
- 3- **Renforcer les enseignements interprofessionnels** en faisant évoluer son offre pédagogique interne
- 4- Territorialiser l'offre de formation en créant des Antenne Universitaires de Territoires dont l'objectif est triple :
 - faire découvrir les territoires aux étudiants en santé pour favoriser leur implantation professionnelle dans les zones déficitaires,
 - multiplier les terrains de stage pour faire face à l'augmentation très rapide du nombre d'étudiants,
 - favoriser les enseignements interprofessionnels
- 5- **Augmenter l'offre de master** pour permettre aux étudiants en santé, quelle que soit leur filière, d'engager des études en double cursus afin de renforcer leurs compétences
- 6- Augmenter le nombre de personnels hospitalo-universitaires, d'enseignants chercheurs mono-appartenants, de professeurs ou de Maitres de conférence associés, de professeurs agrégés de l'éducation nationale et d'attachés temporaires d'enseignement
- 7- Finaliser la **structuration du département universitaire des sciences de la rééducation/réadaptation et du département des sciences infirmières.**

www.chu-montpellier.fr



@chudemontpellier



@chu-montpellier



@chumontpellierpageofficielle



@CHU_Montpellier



CHU Montpellier

ANNEXE III : Organigramme



Institut de Formation des Métiers de la Santé
Directrice des Ressources Humaines et de la Formation
Judith LE PAGE



Institut de Formation en Soins Infirmiers
Directrice
Frédérique SAINT-ARNOULD

Adjointes Administratives
Secrétaires
Lauriane EUSTAQUIO
Maeva LOPEZ
Nathalie PANAGET
Isabelle TESSIER
Nicolas VERGNES

FF Cadre Supérieur de Santé
Coordonnatrice enseignement théorique
Laïla FELLAH

FF Cadre Supérieur de Santé
Coordonnatrice enseignement clinique
Caroline GINESTE



	<h2 style="margin: 0;">ENTRETIEN DE SUIVI PEDAGOGIQUE</h2> <p style="font-size: 1.2em; margin: 5px 0;">Semestre :</p>
<p>DATE :</p> <p>CDS REFERENT DE SUIVI PEDAGOGIQUE :</p>	

A la demande : du formateur

de l'étudiant

Motif :

Vécu de l'étudiant :

Présentéisme, absentéisme : justifiées ou non, nombre en heures

TFE (si besoin): méthodologie, thème, avancée...

Parcours de stage : typologies restantes, projet professionnel et TFE...

NE : Non Evaluable

COMPETENCES SOCIALES ET RELATIONNELLES			
CRITERES	OUI OU NON Ou NE	INDICATEURS :	COMMENTAIRES ET ELEMENTS DE PROGRESSION
La conscience de soi <i>Capacité à d'accueillir nos émotions, de reconnaître leurs effet sur les autres et de construire une image positive de nous même</i>		connait connaît ses qualités et défauts	
		a une estime de soi positive	
		développe sa responsabilité en fonction du niveau d'apprentissage	
La gestion de soi (ou maîtrise de soi) <i>Capacité d'agir de manière responsable et réfléchi. Cette aptitude permet d'inspirer la confiance et d'avoir de l'aisance dans l'ambiguïté (gérer nos émotions et contrôler nos impulsions)</i>		fait preuve d'affirmation de soi	
		garde une juste distance professionnelle	
		fait preuve d'adaptation dans les situations	
		a confiance en lui	
La conscience d'autrui (ou empathie) <i>Capacité de considérer les autres avec sensibilité et empathie. Capacité d'interagir avec les autres en tenant compte de leur état émotionnel</i>		fait preuve de politesse, de respect et ponctualité	
		fait preuve de disponibilité, de flexibilité et d'adaptabilité	
		tient compte de la personne (émotions, besoins...)	
		a la capacité d'interagir	
La gestion des relations <i>Capacité de gérer les conflits par la collaboration. Les aptitudes sociales permettent de construire des réseaux pour ensuite définir des objectifs communs. Aptitude qui a un impact sur l'influence auprès des pairs et sur la capacité de convaincre</i>		co-construit des objectifs communs	
		a la capacité de collaborer (travail en équipe)	
		communique de manière adaptée	

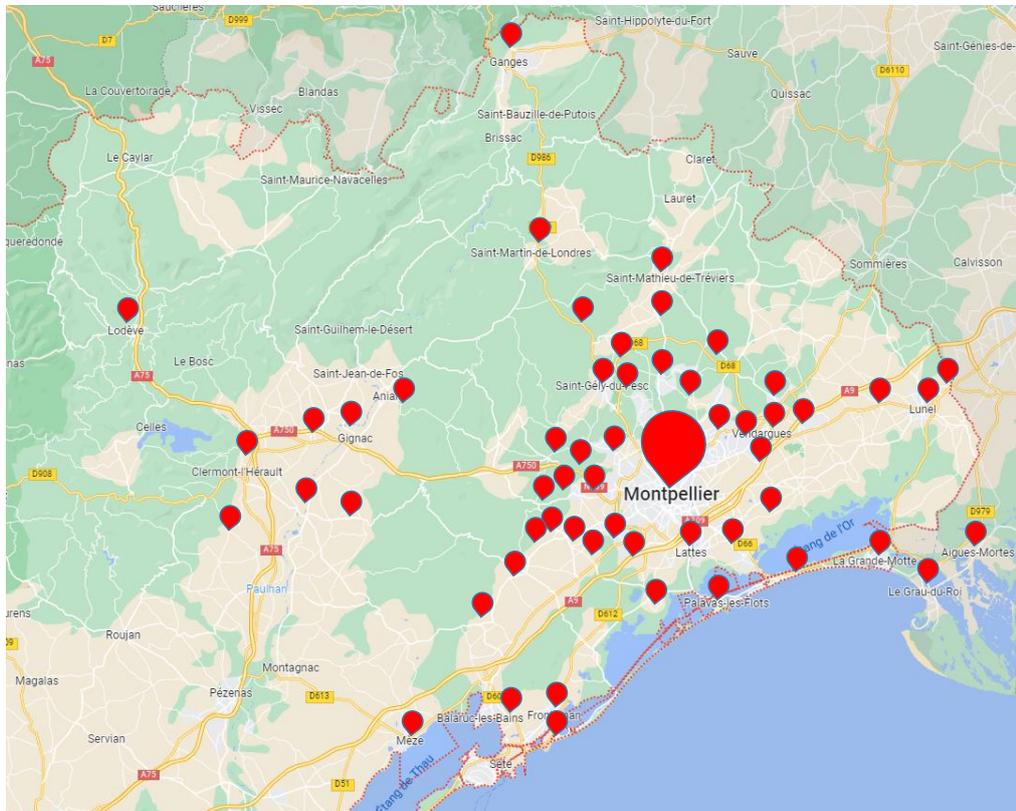
Synthèse : progrès réalisés, points forts et axes d'amélioration, contrat pédagogique

ANNEXE V : Tableau de suivi des analyses de situation

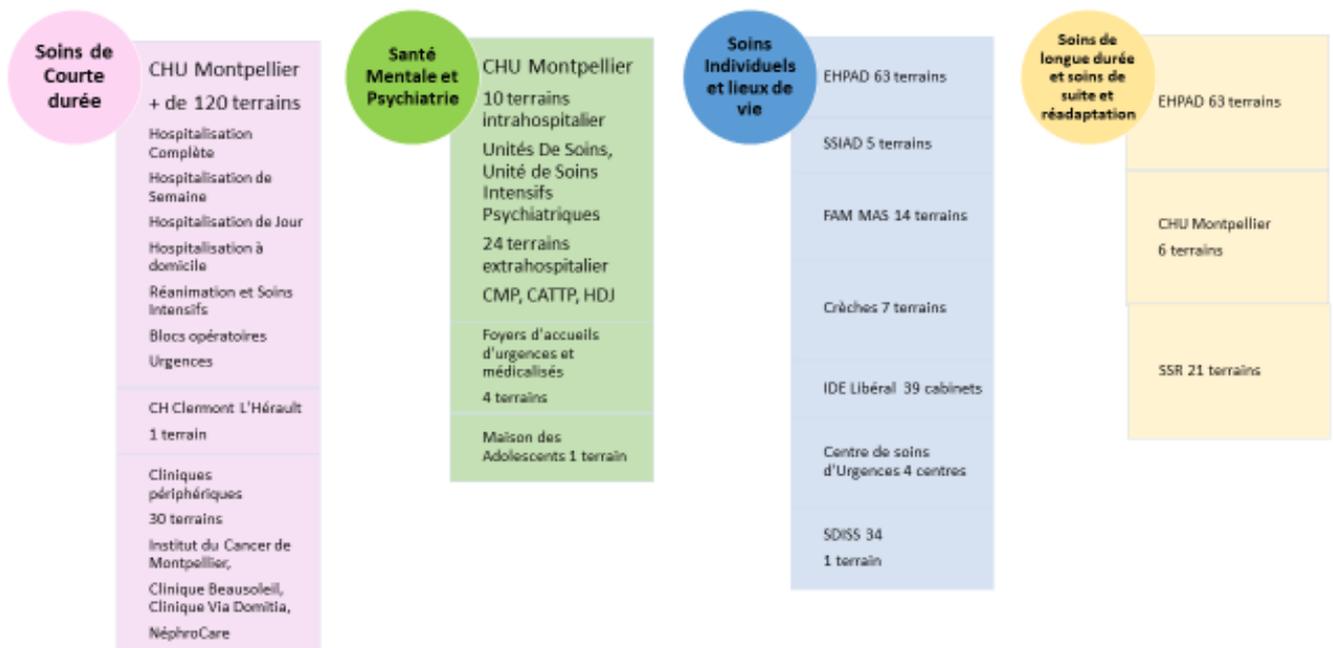
TABLEAU DE SUIVI DES ANALYSES DE SITUATION								
 Nom et prénom de l'étudiant(e) :	1ère ANNEE			2ème ANNEE				3ème ANNEE
	S1	S2	S2	S3	S3	S4	S4	S5
Qualité de l'expression écrite								
Le vocabulaire professionnel est pertinent								
L'orthographe, la syntaxe et la ponctuation sont corrects								
La présentation est structurée et soignée les liens/transitions entre les parties sont présentes								
La charte graphique "communiquer par écrit" est respectée lors des citations de référence								
TENDANCES	0	0	0	0	0	0	0	0
Qualité de la description de la situation vécue								
Le choix de la situation est justifié								
La description de la situation est complète et structurée								
L'étudiant est acteur et s'exprime en employant "Je"								
TENDANCES	0	0	0	0	0	0	0	0
Qualité de l'analyse de la situation								
Le questionnement débouche sur une problématique identifiée et argumentée								
L'analyse est pertinente et tient compte de toutes les informations de l'action vécue								
Une autoévaluation juste est présente et des propositions d'alternatives sont identifiées								
Une identification des besoins d'apprentissage et des ressources à acquérir en lien avec l'analyse sont proposées								
Un état des connaissances et de ses compétences au regard des multiples situations de soins est fait (niveau de réflexivité)								
TENDANCES	0	0	0	0	0	0	0	0
Qualité des recherches et choix des écrits recensés								
La situation est très bien documentée sur le plan scientifique (articles pro, ouvrages..)								
Les connaissances sont mobilisées et pertinentes								
Le choix des écrits fournit des réponses claires et adaptées aux besoin d'apprentissage et en lien avec les stratégies correctives								
La recontextualisation est réaliste et pertinente								
TENDANCES	0	0	0	0	0	0	0	0

ANNEXE VI : Terrains de stage pour les étudiants en soins infirmiers de l'IFSI du CHU de Montpellier, année 2023-2024

Cartographie des stages



Répartition par typologies de stage





Liste des terrains de stages pour l'IFSI du CHU de Montpellier 2023-2024

Etablissement	Service	Ville du service
A.D.A.G.E.S. - COSTE ROUSSE -MONTPELLIER	INSTITUT MEDICO EDUCATIF COSTE ROUSSE	PRADES LE LEZ
A.D.A.G.E.S. HAMEAU DES HORIZONS	HAMEAU DES HORIZONS	CLAPIERS
A.D.A.G.E.S. "LES PASSERELLES D'Ô"	SAMSAH LES VENTS DU SUD	MONTPELLIER
A.D.A.G.E.S. "LES PASSERELLES D'Ô"	FOYER MEDICALISE "LES FONTAINES D'Ô"	MONTPELLIER
A.D.A.G.E.S. - QUATRE SEIGNEURS - MONTPELLIER	LES QUATRE SEIGNEURS MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE	MONTPELLIER
A.D.A.G.E.S. - REGAIN - MONTPELLIER	CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE - REGAIN	MONTPELLIER
A.E.R.5	LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS	MONTPELLIER
ACCUEIL DE JOUR THERAPEUTIQUE ALZHEIMER CIEL BLEU	CIEL BLEU	MONTPELLIER
AIDER SANTÉ-FONDATION CHARLES MION	UNITÉ DE DIALYSE	MONTPELLIER
APARD	CENTRE APIGHREM - ASSOCIATION POUR INSERTION GRANDS HANDICAPES RESPIRATOIRES ET MOTEURS	ST MATHIEU DE TREVIERIS
ASSOCIATION MARGINALITE ET TOXICOMANIE ARC EN CIEL	ARC EN CIEL	MONTPELLIER
ASSOCIATION PERCE NEIGE	MAISON PERCE NEIGE	CASTELNAU LE LEZ
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	CHIRURGIE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE 2EME ETAGE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PÉDIATRIE UNITÉ DE SOINS PROTÉGÉS ONCO PÉDIATRIE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS ORTHOGENIE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE HOSPITALISATION DE JOUR CENTRE D'ORTHOGENIE (IVG)	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	REANIMATION D.A.R. D	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	SALLES DES NAISSANCES-URGENCES GYNECO OBSTETRIQUE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	SURVEILLANCE CONTINUE CHIRURGIE CŒUR-POUMON	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PÉDIATRIE HÔPITAL DE JOUR ONCO-HÉMATOLOGIE	MONTPELLIER
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PÉDIATRIE RÉANIMATION PÉDIATRIQUE ET SOINS INTENSIFS MED	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	BLOC OPERATOIRE CHIRURGIE CARDIAQUE VASCULAIRE ET THORACIQUE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PEDIATRIE ONCO HEMATOLOGIE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	CARDIOLOGIE A	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PEDIATRIE GENERALE : MALADIES INFECTIEUSES ET GASTRO ENTEROLOGIE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PEDIATRIE SPÉCIALITÉ : CARDIO PNEUMOLOGIE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PÉDIATRIE SPÉCIALITÉ : NÉPHRO ENDOCRINO DIABÉTOLOGIE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	BLOC OPERATOIRE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	CHIRURGIE CARDIAQUE ET VASCULAIRE HC	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PEDIATRIE NEONATALOGIE SECTEUR MERE ENFANT	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PNEUMOLOGIE HOSPITALISATION COMPLETE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PLATEAU TECHNIQUE CARDIOLOGIQUE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	CARDIOLOGIE B	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	PLATEAU TECHNIQUE DES MALADIES RESPIRATOIRES	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	UNITE DE SOINS INTENSIFS CARDIOLOGIQUES	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	ONCOLOGIE THORACIQUE HOSPIT SEMAINE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. ARNAUD DE VILLENEUVE	UNITE MEDICO CHIRURGICALE AMBULATOIRE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. CENTRE A. BALMES	UNITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION B	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. CENTRE A. BALMES	MEDICINE INTERNE GERIATRIQUE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. CENTRE A. BALMES	UNITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION A	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. CENTRE A. BALMES	UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE SERANNE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. CENTRE BELLEVUE	UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE ESPINOUSE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. CENTRE BELLEVUE	UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE PIC ST LOUP	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. CRECHE HOSPITALIERE	CENTRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE "OSTAL DES PICHOUNETS"	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	OPHTALMOLOGIE NEURORADIO	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	NEURO CHIRURGIE 4 ^e étage	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	NEURO CHIRURGIE SURVEILLANCE CONTINUE	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	URGENCES TETE COU	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	NEURO CHIRURGIE 3 étage ¹	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	NEUROLOGIE HOSPITALISATION DE SEMAINE ET JOUR	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	PÉDIATRIE - HOSPITALISATION COMPLETE ET SOINS INTENSIFS CHIRURGIE PÉDIATRIQUE TETE ET COU NEUROSCIENCES	MONTPELLIER

C.H.U. GUI DE CHAULIAC	CONSULTATIONS CHIRURGIE MAXILLO FACIALE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	ORL CMF HOSPITALISATION COMPLETE ET SOINS CONTINUS	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	UNITE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE GUI DE CHAULIAC	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	BLOC TETE ET COU	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	REANIMATION D.A.R. C	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	NEUROLOGIE HOSPITALISATION COMPLETE	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	NEUROLOGIE SOINS INTENSIFS	MONTPELLIER
C.H.U. GUI DE CHAULIAC	PEDIATRIE - NEURO PEDIATRIE HOSPITALISATION COMPLETE	MONTPELLIER
C.H.U. LA COLOMBIERE	CENTRE RÉTABLISSEMENT ET RÉHABILITATION J. MINVIELLE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	CMP ADULTES LUNEL	LUNEL
C.H.U. LA COLOMBIERE	HOPITAL DE JOUR ADULTES LUNEL	LUNEL
C.H.U. LA COLOMBIERE	MPEA 2 - UDS PETITE ENFANCE 2-6ANS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	MPEA 2 - UDS ENFANTS 6-12ANS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	CLINIQUE HENRY EY	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	HOPITAL DE JOUR LA CLARTE	MONTPELLIER
C.H.U. LA COLOMBIERE	CATTP CENTRE THÉRAPIES TROUBLE DE L'HUMEUR ET EMOTIONNELS/BORDERLINE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	CLINIQUE GUILHEM	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	CENTRE DE RÉABILITATION HAUT DE MASSANE	MONTPELLIER
C.H.U. LA COLOMBIERE	CMP LES HAUTS DE MASSANE	MONTPELLIER
C.H.U. LA COLOMBIERE	HDJ CMP GIGNAC	GIGNAC
C.H.U. LA COLOMBIERE	CMP CHAMPOLION LATTES	LATTES
C.H.U. LA COLOMBIERE	HOPITAL DE JOUR ST EXUPERY LATTES	LATTES
C.H.U. LA COLOMBIERE	CMP LES MURIERS	MONTPELLIER
C.H.U. LA COLOMBIERE	LIINIQUE LA TRAVERSIERE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	UNITÉ D'ACCUEIL POUR ADOLESCENTS EN PSYCHIATRIE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	UNITÉ INTERSECTORIELLE DE LA POLYCLINIQUE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	HOPITAL DE JOUR J.B. PUSSIN LODEVE	LODEVE
C.H.U. LA COLOMBIERE	CMP LA POMPIGNANE	MONTPELLIER
C.H.U. LA COLOMBIERE	CATTP TROUBLES ANXIEUX ET BURN OUT	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	CLINIQUE DU LITTORAL	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	HOPITAL DE JOUR L'OASIS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	HOPITAL DE JOUR MEZE	MEZE
C.H.U. LA COLOMBIERE	CLINIQUE DU VIDOURLE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	CMP CLERMONT L'HERAULT	CLERMONT L HERAULT
C.H.U. LA COLOMBIERE	CLINIQUE MAIRET	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	CLINIQUE EUZIERES UNITÉ D'ADMISSION D'ÉVALUATION ET D'ORIENTATION	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	HOPITAL DE JOUR ATELIER LA MAÏRE COURNONTERRAL	COURNONTERRAL
C.H.U. LA COLOMBIERE	CLINIQUE TILLEULS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	HOPITAL DE JOUR ET ÉQUIPE MOBILE UJA UNITÉ DE JEUNES ADULTES	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	UNITÉ MOBILE DE PSYCHIATRIE POPULATION PRECARITE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	CATTP LE GRAND CHEMIN ET VILLA LES 2 LIONS	MONTPELLIER cedex 5
C.H.U. LA COLOMBIERE	MPEA 2 - UDSA ADOLESCENTS 12-16 ANS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LAPEYRONIE	MEDECINE PHYSIQUE READAPTATION	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	UROLOGIE HOSPITALISATION COMPLETE	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	CONSULTATIONS ORTHOPEDIE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LAPEYRONIE	PEDIATRIE CHIRURGIE PÉDIATRIQUE HOSPITALISATION COMPLETE ET SEMAINE	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	RHUMATOLOGIE HOSPITALISATION COMPLETE	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	RÉANIMATION MÉDICALE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LAPEYRONIE	UNITÉ DE SOINS CONTINUS	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	UNITÉ SANITAIRE	VILLENEUVE LES MAGUELONE
C.H.U. LAPEYRONIE	MEDECINE INTERNE	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	RHUMATOLOGIE HOSPITALISATION DE SEMAINE	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	ORTHOPEDIE - MEMBRES INFERIEURS	MONTPELLIER

C.H.U. LAPEYRONIE	PEDIATRIE CONSULTATIONS CHIRURGIE INFANTILE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LAPEYRONIE	NEPHROLOGIE SOINS INTENSIFS	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	UNITÉ CHIRURGIE ET D'ANESTHESIE AMBULATOIRE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LAPEYRONIE	PEDIATRIE URGENCES PEDIATRIQUES	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	POLYCLINIQUE DES CONSULTATIONS DE NEPHROLOGIE	MONTPELLIER CEDEX
C.H.U. LAPEYRONIE	URGENCES ADULTES	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	NEPHROLOGIE	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	ORTHOPÉDIE MEMBRES SUPÉRIEURS	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	BLOCS COMMUNS - SSPI	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LAPEYRONIE	IMAGERIE MEDICALE-SECTEUR SCANNER	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LAPEYRONIE	UNITE ASSISTANCE RESPIRATOIRE PROLONGEE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. LAPEYRONIE	RÉANIMATION D.A.R. A	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	MALADIES ENDOCRINIENNES ET MALADIES METABOLIQUES	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	PEDIATRIE SURVEILLANCE CONTINUE CHIRURGIE	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	CHIRURGIE PLASTIQUE RECONSTRUCTRICE ESTHETIQUE	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	CHIRURGIE PLASTIQUE RECONSTRUCTRICE ESTHETIQUE BRULEES	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	ORTHOPEDIE TRAUMATOLOGIE	MONTPELLIER
C.H.U. LAPEYRONIE	UNITE POST-URGENCES PSYCHIATRIQUES	MONTPELLIER
C.H.U. SAINT ELOI	ONCOLOGIE MÉDICALE HOSPIT DE JOUR ET CONSULTATIONS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	CONSULTATIONS DES MÉDECINES, PLATEAU D'EXPLORATIONS VASCULAIRES	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	DERMATOLOGIE HOSPITALISATION COMPLETE ET SEMAINE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	HOPITAL DE JOUR DIGESTIF MEDICO CHIR	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	MPEA HDJ LUNEL ENFANTS	LUNEL
C.H.U. SAINT ELOI	DIAGORA	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	MEDICINE INTERNE ADDICTOLOGIE ET COMPLICATIONS SOMATIQUES DES ADDICTIONS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	DERMATOLOGIE PLATEAU TECHNIQUE BLOC CONSULTATION	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	HOSPITALISATION A DOMICILE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	MÉDECINE INTERNE, MALADIES MULTI-ORGANQUES	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	MEDICINE INTERNE ET MALADIES VASCULAIRES	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	HEMATOLOGIE SOINS INTENSIFS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE A	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	MPEA ADOLESCENTS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	MPEA JEUNES ENFANTS HÔPITAL DE JOUR	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	MPEA VILLA DES 2 RUISSEAUX	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	ONCOLOGIE-HEMATOLOGIE MEDICALE HOSPITALISATION COMPLETE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	CHIRURGIE DIGESTIVE SOINS CONTINUS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	UNITE ACCOMPAGNEMENT ET SOINS PALLIATIFS	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	CHIRURGIE DIGESTIVE A	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	CHIRURGIE DIGESTIVE B	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	REANIMATION D.A.R. B	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE B	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	BLOC CHIRURGIE DIGESTIVE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	HEMATOLOGIE HOPITAL DE JOUR + APHERESE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	HEMATOLOGIE INTENSIVE HOSPITALISATION COMPLETE	MONTPELLIER CEDEX 5
C.H.U. SAINT ELOI	MPEA UNITÉ DE CONSULTATION ET DIAGNOSTIC DE SOIN	MONTPELLIER CEDEX 5
CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE BOURGES	HOSPITALISATION COMPLETE	CASTELNAU LE LEZ
CENTRE DE SOINS MEDICAL ET INFIRMIER - GRABELS	CENTRE DE SOINS MEDICAL ET INFIRMIER - GRABELS	GRABELS
CENTRE DE SOINS MEDICAL ET INFIRMIER - JACOU	CENTRE DE SOINS MEDICAL ET INFIRMIER - JACOU	JACOU
CENTRE DE SOINS MEDICAL ET INFIRMIER - JUVIGNAC	CENTRE DE SOINS MEDICAL ET INFIRMIER - JUVIGNAC	JUVIGNAC
CENTRE DE SOINS MEDICAL ET INFIRMIER - LA GRANDE MOTTE	CENTRE DE SOINS MEDICAL ET INFIRMIER - LA GRANDE MOTTE	LA GRANDE MOTTE
CENTRE HOSPITALIER CLERMONT L'HERAULT	SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	CLERMONT L'HERAULT
CENTRE HOSPITALIER CLERMONT L'HERAULT	MEDICINE	CLERMONT L'HERAULT

CENTRE HOSPITALIER CLERMONT L.HERAULT	EHPAD	CLERMONT L.HERAULT
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	EHPAD 1	LUNEL
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	EHPAD 2	LUNEL
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	MEDECINE	LUNEL
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	S.M.U.R.	LUNEL
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	USLD PLAN 1	LUNEL
CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	USLD PLAN 2	LUNEL
CENTRE MUTUALISTE NEUROLOGIQUE PROPARA	HOSPITALISATION COMPLÈTE	MONTPELLIER CEDEX 5
CENTRE NEPHROCARE - CASTELNAU	CENTRE D'HÉMODIALYSE	CASTELNAU LE LEZ
CENTRE NEPHROCARE - MONTPELLIER	UNITÉ DE DIALYSE MÉDICALE	MONTPELLIER
CENTRE PSYCHOTHERAPEUTHIQUE SAINT MARTIN DE VIGNOGOU	SAINTE MARTIN DE VIGNOGOU	PIGNAN
CENTRE STER - ST CLEMENT DE RIVIERE	CENTRE REEDUCATION FONCTIONNELLE STER	ST CLEMENT DE RIVIERE
CLINIQUE ALZHEIMER	LES JARDINS DE SOPHIA	CASTELNAU LE LEZ
CLINIQUE BEAU SOLEIL	SOINS CONTINUS	MONTPELLIER
CLINIQUE BEAU SOLEIL	URGENCES	MONTPELLIER
CLINIQUE BEAU SOLEIL	CHIRURGIE ORTHO/GYNECO HS "GARRIGUES"	MONTPELLIER
CLINIQUE BEAU SOLEIL	CHIRURGIE VISCERALE HC "CAMARGUE"	MONTPELLIER
CLINIQUE BEAU SOLEIL	MEDECINE "PIC ST LOUP"	MONTPELLIER
CLINIQUE BEAU SOLEIL	MEDECINE HOPITAL DE JOUR "AIGOUAL"	MONTPELLIER
CLINIQUE CLINIPOLE SMR AMBRUSSUM	CLINIQUE CLINIPOLE SMR AMBRUSSUM	LUNEL
CLINIQUE DU MELEZET	U.S.S.R. GERIATRIE	MONTPELLIER CEDEX 5
CLINIQUE DU MELEZET	U.S.S.R. POLYVALENT	MONTPELLIER CEDEX 5
CLINIQUE DU SOUFFLE	LA VALLONIE	LODEVE
CLINIQUE FONTFROIDE	REÉDUCATION FONCTIONNELLE	MONTPELLIER
CLINIQUE MÉDICALE DU MAS DE ROCHET	MEDECINE GENERALE GÉRIATRIQUE	CASTELNAU LE LEZ
CLINIQUE MÉDICALE DU MAS DE ROCHET	ONCOLOGIE MÉDICALE	CASTELNAU LE LEZ
CLINIQUE MÉDICALE DU MAS DE ROCHET	SSR GERIATRIQUE	CASTELNAU LE LEZ
CLINIQUE MÉDICALE DU MAS DE ROCHET	SSR HÉMATOLOGIE- HÉMATOLOGIE MÉDICALE	CASTELNAU LE LEZ
CLINIQUE MÉDICALE DU MAS DE ROCHET	SSR ONCO-HEMATOLOGIE	CASTELNAU LE LEZ
CLINIQUE MÉDICALE DU MAS DE ROCHET	SSR POLYVALENTS	CASTELNAU LE LEZ
CLINIQUE MÉDICALE DU MAS DE ROCHET	UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS	CASTELNAU LE LEZ
CLINIQUE MUTUALISTE JEAN LEON - SSR	JEAN LEON - SSR	LA GRANDE MOTTE
CLINIQUE PRIVEE DE PSYCHIATRIE CLINIQUE STELLA	CLINIQUE STELLA	VERARGUES
CLINIQUE PRIVEE LA VIA DOMITIA	CHIRURGIE AMBULATOIRE	LUNEL
CLINIQUE PRIVEE LA VIA DOMITIA	CHIRURGIE POLYVALENTE	LUNEL
CLINIQUE PRIVEE LA VIA DOMITIA	URGENCES	LUNEL
CLINIQUE PRIVEE SAINT ANTOINE	SERVICE DE PSYCHIATRIE GERIATRIQUE 1 ^{er} ETAGE	MONTARNAUD
CLINIQUE PRIVEE SAINT ANTOINE	SERVICE DE PSYCHIATRIE GERIATRIQUE RDC	MONTARNAUD
CRECHE - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT	POLE PETITE ENFANCE ELJANE BAUDUIN	MONTPELLIER CEDEX 04
CRECHE CENTRE SOCIOCULTUREL	CENTRE SOCIOCULTUREL ESPACE FAMILLE LES LILAS	MONTPELLIER
CRECHE LES BAMBINS DU LEZ	CRECHE LES BAMBINS DU LEZ	MONTPELLIER
CRECHE LES BOUTS CHOUX	LES BOUTS CHOUX	COURMONTERRAL
CRECHE LES LUTINS	JARDINS D'ENFANTS	MONTPELLIER
CRECHE MUNICIPALE CASTELNAU LE LEZ - CHARLOTTE FERRERES	MAISON DE L'ENFANCE CHARLOTTE FERRERES	CASTELNAU LE LEZ
EHPAD ASSOCIATION L'OUSTAL	EHPAD ASSOCIATION L'OUSTAL	PIGNAN
EHPAD ATHENA LANGUEDOC MUTUALITE	EHPAD ATHENA LANGUEDOC MUTUALITE	ST MARTIN DE LONDRES
EHPAD AUBETERRE	EHPAD AUBETERRE	TEYRAN
EHPAD BELLE VISTE	EHPAD BELLE VISTE	ST GELY DU FESC
EHPAD RÉSIDENCE LÉON RONZIER JOLY	EHPAD RÉSIDENCE LÉON RONZIER JOLY	CLERMONT L.HERAULT
EHPAD CITÉ DES AÎNÉS	EHPAD CITÉ DES AÎNÉS	MONTPELLIER
EHPAD ECRIN DES SAGES	EHPAD ECRIN DES SAGES	MEZE
EHPAD EUREUIL	EHPAD EUREUIL	LODEVE
EHPAD ET SSIAD C.C.A.S. MONTPELLIER	EHPAD MICHEL BELORGEOT	MONTPELLIER

EHPAD ET SSIAD C.C.A.S. MONTPELLIER	EHPAD F. GAUFFIER	MONTPELLIER
EHPAD ET SSIAD C.C.A.S. MONTPELLIER	EHPAD SIMONE DEMANGEL	MONTPELLIER
EHPAD ET SSIAD C.C.A.S. MONTPELLIER	EHPAD MONTPELLIERET	MONTPELLIER
EHPAD ET SSIAD C.C.A.S. MONTPELLIER	EHPAD MATHILDE LARTIGUE	MONTPELLIER
EHPAD ET SSIAD C.C.A.S. MONTPELLIER	EHPAD AUBES	MONTPELLIER
EHPAD ET SSIAD C.C.A.S. MONTPELLIER	SERVICE DE SOINS A DOMICILE	MONTPELLIER
EHPAD FARIGOULE	EHPAD FARIGOULE	CASTRIES
EHPAD FOYER DU ROMARIN	EHPAD FOYER DU ROMARIN	CLAPIERS
EHPAD FOYER RÉSIDENCE RAOUL BOUBAL	EHPAD FOYER RÉSIDENCE RAOUL BOUBAL	LE POUGET
EHPAD GERARD SOULATGES	EHPAD GERARD SOULATGES	ASPIRAN
EHPAD JEAN PERIDIER	EHPAD JEAN PERIDIER	MONTPELLIER
EHPAD KORIAN LA POMPIGNANE	EHPAD KORIAN LA POMPIGNANE	MONTPELLIER
EHPAD LA COLOMBE	EHPAD LA COLOMBE	GIGEAN
EHPAD LA JOLIVADE	EHPAD LA JOLIVADE	LUNEL VIEL
EHPAD LA MADELON	EHPAD LA MADELON	COURNONSEC
EHPAD LA MARTEGALE	EHPAD LA MARTEGALE	PEROLS
EHPAD LA PROVIDENCE	EHPAD LA PROVIDENCE	LODEVE
EHPAD LA ROSERAIE	EHPAD LA ROSERAIE	MONTPELLIER
EHPAD LA VIA DOMITIA	EHPAD LA VIA DOMITIA	CASTELNAU LE LEZ
EHPAD LA QUINTESSENCE	EHPAD LA QUINTESSENCE	ST MATHIEU DE TREVIERIS
EHPAD LE CLOS DU MOULIN	EHPAD LE CLOS DU MOULIN	MEZE
EHPAD LE COULAZOU	EHPAD LE COULAZOU	FABREGUES
EHPAD LES AIGUEILLERES	EHPAD LES AIGUEILLERES	MONTFERRIER SUR LEZ
EHPAD LES AIGUERELLES	EHPAD LES AIGUERELLES	MAUGUIO
EHPAD LES COULEURS DU TEMPS	EHPAD LES COULEURS DU TEMPS	MONTPELLIER
EHPAD LES COURALIES	EHPAD LES COURALIES	MONTPELLIER
EHPAD LES GARDIOLES	EHPAD LES GARDIOLES	ST GELY DU FESC
EHPAD LES GARRIGUES	EHPAD LES GARRIGUES	COURNONTERRAL
EHPAD LES JARDINS D'ANIANE	EHPAD LES JARDINS D'ANIANE	ANIANE
EHPAD LES JARDINS DU RIVERAL	EHPAD LES JARDINS DU RIVERAL	GIGNAC
EHPAD LES MEUNIERES	EHPAD LES MEUNIERES	LUNEL
EHPAD LES MONTS D'AURELLE	EHPAD LES MONTS D'AURELLE	MONTPELLIER
EHPAD LES MURIERS	EHPAD LES MURIERS	CASTELNAU LE LEZ
EHPAD LES MUSCATES	EHPAD LES MUSCATES	LA PEYRADE
EHPAD LES REFLETS D'ARGENT	EHPAD LES REFLETS D'ARGENT	PALAVAS LES FLOTS
EHPAD LES ROMARINS	EHPAD LES ROMARINS	VILLEVEYRAC
EHPAD MAISON DE FAMILLE MONTPELLIER	EHPAD MAISON DE FAMILLE MONTPELLIER	MONTPELLIER
EHPAD MAISON DE RETRAITE PROTESTANTE	EHPAD MAISON DE RETRAITE PROTESTANTE	MONTPELLIER
EHPAD MAISONNÉES LA VALETTE	EHPAD MAISONNÉES LA VALETTE	MONTPELLIER
EHPAD MALBOSC	EHPAD MALBOSC	MONTPELLIER
EHPAD MAS MARGUERITE	EHPAD MAS MARGUERITE	VENDARGUES
EHPAD MATHILDE LAURENT	EHPAD MATHILDE LAURENT	VILLENEUVE LES MAGUELONE
EHPAD NOTRE DAME DES CHAMPS	EHPAD NOTRE DAME DES CHAMPS	LES MATELLES
EHPAD NOTRE DAME DU BON ACCUEIL	EHPAD NOTRE DAME DU BON ACCUEIL	ST GEORGES D ORQUES
EHPAD PETITES SŒURS DES PAUVRES	EHPAD PETITES SŒURS DES PAUVRES	MONTPELLIER
EHPAD RESIDENCE ANATOLE FRANCE	EHPAD RESIDENCE ANATOLE FRANCE	FRONTIGNAN
EHPAD RESIDENCE LA CYPRIERE	EHPAD RESIDENCE LA CYPRIERE	JUVIGNAC
EHPAD RÉSIDENCE LE GRAND CHAI	EHPAD RÉSIDENCE LE GRAND CHAI	BALARUC LE VIEUX
EHPAD RÉSIDENCE LES GLYCINES	EHPAD RÉSIDENCE LES GLYCINES	MONTPELLIER
EHPAD SAINT JACQUES	EHPAD SAINT JACQUES	FRONTIGNAN
EHPAD SUDALIA VILLAGE	EHPAD SUDALIA VILLAGE	ST JEAN DE VEDAS
EHPAD TERRA ROSSA	EHPAD TERRA ROSSA	JACOU
EHPAD VILLA IMPRESSA	EHPAD VILLA IMPRESSA	GRABELS

EHPAD VILLA MARIE	EHPAD VILLA MARIE	SUSSARGUES
ENSOLEILLADE	ENSOLEILLADE	ST ANDRE DE SANGONIS
FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE DU MILLENAIRE	G.I.H.P.FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE DU MILLENAIRE	MONTPELLIER
GROUPE CAP SANTÉ CLINIQUE SAINT LOUIS	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE, VISCERALE ET UROLOGIQUE 1° ETAGE	GANGES
GROUPE CAP SANTÉ CLINIQUE SAINT LOUIS	MEDECINE 2ÈME ETAGE	GANGES
GROUPE CAP SANTÉ CLINIQUE SAINT LOUIS	URGENCES	GANGES
GROUPE SOS - SOLIDARITÉS CAARUD - AXESS	CAARUD - AXESS	MONTPELLIER
INFIRMIER LIBÉRAL - AIGUES MORTES	INFIRMIER LIBÉRAL - AIGUES MORTES	AIGUES MORTES
INFIRMIER LIBÉRAL - BAILLARGUES	INFIRMIER LIBÉRAL - BAILLARGUES	BAILLARGUES
INFIRMIER LIBÉRAL - CANET	INFIRMIER LIBÉRAL - CANET	CANET
INFIRMIER LIBÉRAL - CARNON	INFIRMIER LIBÉRAL - CARNON	CARNON PLAGES
INFIRMIER LIBÉRAL - CASTELNAU LE LEZ	INFIRMIER LIBÉRAL - CASTELNAU LE LEZ	CASTELNAU LE LEZ
INFIRMIER LIBÉRAL - CASTELNAU LE LEZ	INFIRMIER LIBÉRAL - CASTELNAU LE LEZ	CASTELNAU LE LEZ
INFIRMIER LIBÉRAL - CASTRIES	INFIRMIER LIBÉRAL - CASTRIES	CASTRIES
INFIRMIER LIBÉRAL - CLERMONT L'HÉRAULT	INFIRMIER LIBÉRAL - CLERMONT L'HÉRAULT	CLERMONT L. HERAULT
INFIRMIER LIBÉRAL - FABRÈGUES	INFIRMIER LIBÉRAL - FABRÈGUES	FABREGUES
INFIRMIER LIBÉRAL - FRONTIGNAN	INFIRMIER LIBÉRAL - FRONTIGNAN	FRONTIGNAN
INFIRMIER LIBÉRAL - GANGES	INFIRMIER LIBÉRAL - GANGES	GANGES
INFIRMIER LIBÉRAL - JACOU	INFIRMIER LIBÉRAL - JACOU	JACOU
INFIRMIER LIBÉRAL - JUVIGNAC	INFIRMIER LIBÉRAL - JUVIGNAC	JUVIGNAC
INFIRMIER LIBÉRAL - JUVIGNAC	INFIRMIER LIBÉRAL - JUVIGNAC	JUVIGNAC
INFIRMIER LIBÉRAL - LA GRANDE MOTTE	INFIRMIER LIBÉRAL - LA GRANDE MOTTE	LA GRANDE MOTTE
INFIRMIER LIBÉRAL - LE CRES	INFIRMIER LIBÉRAL - LE CRES	LE CRES
INFIRMIER LIBÉRAL - MAUGUIO	INFIRMIER LIBÉRAL - MAUGUIO	MAUGUIO
INFIRMIER LIBÉRAL - MONTBAZIN	INFIRMIER LIBÉRAL - MONTBAZIN	MONTBAZIN
INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	MONTPELLIER
INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	
INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	MONTPELLIER
INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	MONTPELLIER
INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	MONTPELLIER
INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	MONTPELLIER
INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	MONTPELLIER
INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	INFIRMIER LIBÉRAL - MONTPELLIER	MONTPELLIER
INFIRMIER LIBÉRAL - MURVIEL LES MONTPELLIER	INFIRMIER LIBÉRAL - MURVIEL LES MONTPELLIER	MURVIEL LES MONTPELLIER
INFIRMIER LIBÉRAL - PALAVAS LES FLOTS	INFIRMIER LIBÉRAL - PALAVAS LES FLOTS	PALAVAS LES FLOTS
INFIRMIER LIBÉRAL - PEROLS	INFIRMIER LIBÉRAL - PEROLS	PEROLS
INFIRMIER LIBÉRAL - PIGNAN	INFIRMIER LIBÉRAL - PIGNAN	PIGNAN
INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT ANDRÉ DE SANGONIS	INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT ANDRÉ DE SANGONIS	ST ANDRE DE SANGONIS
INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT CLEMENT DE RIVIERE	INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT CLEMENT DE RIVIERE	ST CLEMENT DE RIVIERE
INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT GÉLY DU FESC	INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT GÉLY DU FESC	ST GELY DU FESC
INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT JEAN DE VEDAS	INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT JEAN DE VEDAS	ST JEAN DE VEDAS
INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT JEAN DE VÉDAS	INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT JEAN DE VÉDAS	ST JEAN DE VEDAS
INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT-AUNES	INFIRMIER LIBÉRAL - SAINT-AUNES	ST AUNES
INFIRMIER LIBÉRAL - TEYRAN	INFIRMIER LIBÉRAL - TEYRAN	TEYRAN
INFIRMIER LIBÉRAL - VALERGUES	INFIRMIER LIBÉRAL - VALERGUES	VALERGUES
INFIRMIER LIBÉRAL - VENDARGUES	INFIRMIER LIBÉRAL - VENDARGUES	VENDARGUES
INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER	MÉDECINE A1	MONTPELLIER CEDEX 5
INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER	CHIRURGIE - PLATEAU UNIQUE 2ÈME ÉTAGE	MONTPELLIER CEDEX 5
INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER	SOINS CONTINUS	MONTPELLIER CEDEX 5
INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER	CONSULTATIONS ET SOINS EXTERNES	MONTPELLIER CEDEX 5
INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER	HÔPITAL DE JOUR	MONTPELLIER CEDEX 5
INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER	MEDECINE B3 (HÔPITAL DE SEMAINE) ET UNITÉ D'ESSAIS DE PHASE PRÉCOCE	MONTPELLIER CEDEX 5
INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER	MÉDECINE PALLIATIVE ET ÉQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS	MONTPELLIER CEDEX 5

<i>INSTITUT RÉGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER</i>	<i>MÉDECINE POLYVALENTE (B2) 2ÈME ÉTAGE ONCOLOGIE MÉDICALE</i>	<i>MONTPELLIER CEDEX 5</i>
INSTITUT SAINT PIERRE	ENFANTS ET ADOLESCENTS HOPITAL DE JOUR	PALAVAS LES FLOTS
INSTITUT SAINT PIERRE	REEDUCATION ENFANTS + ADOLESCENTS	PALAVAS LES FLOTS
INSTITUT SAINT PIERRE	SECTEUR PEDIATRIE ET UNITE NOURRISSONS	PALAVAS LES FLOTS
MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE - MONTPELLIER AUTISME FONTCOLOMBE	AUTISME FONTCOLOMBE	MONTPELLIER
MAISON DES ADOLESCENTS	MAISON DES ADOLESCENTS	MONTPELLIER
MEDECINS DU MONDE	CENTRE ACCUEIL SOINS ET ORIENTATION	MONTPELLIER
S.S.I.A.D. - C.C.A.S. DE MEZE	LES COURRIERS DU PRINTEMPS	MEZE
S.S.I.A.D. GAMMES	SERVICE DE SOINS À DOMICILE SECTEUR OUEST	MONTPELLIER
S.S.I.A.D. GAMMES	SERVICE DE SOINS A DOMICILE SECTEUR EST	MONTPELLIER
S.S.I.A.D. MONTPELLIER LE LIEN	LE LIEN	MONTPELLIER CEDEX 5
SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS DE L'HERAULT	SERVICE DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL	VAILHAUQUES
UNION MUTUALISTE PROPORA	HOPITAL DE JOUR	MONTPELLIER
UNION MUTUALISTE PROPORA	MAISON D'ACCUEIL LES SOLEILS	MONTPELLIER CEDEX 5



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION : STAGES étudiants en soins infirmiers CHU

Ce questionnaire nous aide à améliorer la qualité de votre encadrement. Il est anonymisé. Merci de votre participation.

1. ACCUEIL EN STAGE

- Avez-vous été satisfait de l'accueil réalisé ? OUI NON
- Avez-vous pu consulter le livret d'accueil du service? OUI NON

2. ENCADREMENT /ACCOMPAGNEMENT

- Avez-vous eu un tuteur de stage ? OUI NON
- Avez-vous eu un bilan de mi- stage ? OUI NON
- Avez-vous été satisfait de l'encadrement réalisé ? OUI NON
- Vous êtes-vous senti en sécurité lors des soins ? OUI NON
- La feuille d'évaluation du stage vous a été argumentée avant votre départ du stage ?
OUI NON
- Avez-vous pu atteindre vos objectifs de stage? OUI NON

3. RESSOURCES MISES A DISPOSITION PENDANT LE STAGE

- Vous avez bénéficié d'un vestiaire? OUI NON
- Avez-vous eu accès aux protocoles et documents du service ? OUI NON

ANNEXE VIII : Attestation clinique infirmière

Attestation clinique Infirmière
EN CAS DE VIOLENCES SUR PERSONNE MAJEURE
Sur demande de la personne et remis en main propre
Validée par l'Ordre National Infirmier

Un double doit être conservé par l'infirmier.e

Nom prénom de l'infirmier.e :

Adresse professionnelle :

Numéro ADELI et/ou RPPS et/ou d'inscription à l'ordre infirmier :

Je certifie avoir examiné.e le (date en toutes lettres) _____ à _____
heure _____, à _____ (Lieu : cabinet, service hospitalier, domicile, autre)

Madame ou Monsieur _____ (nom -- prénom)¹, né.e le (en toutes lettres) _____
_____ Domicilié.e à _____

Age de la grossesse (le cas échéant) _____

FAITS OU COMMEMORATIFS:

La personne déclare : « j'ai été _____, je suis _____

_____ ».

DOLEANCES EXPRIMEES PAR LA PERSONNE :

Elle dit se plaindre de² « _____

_____ »

EXAMEN CLINIQUE INFIRMIER : (description précise des lésions, siège et caractéristiques sans préjuger de l'origine)

- sur le plan physique :

- sur le plan psychique/émotionnel :

Joindre photographies éventuelles prises par l'infirmier.e, datées, signées et tamponnées au verso.

Cet examen a nécessité la présence d'une personne faisant office d'interprète, Madame, Monsieur (nom, prénom, adresse) :

« Attestation établie à la demande de l'intéressé.e et remise en main propre pour servir et faire valoir ce que de droit »

DATE (du jour de la rédaction, en toutes lettres), SIGNATURE ET TAMPON DE L'INFIRMIER.E et/ou DU SERVICE

¹ En cas de doute sur l'identité de la personne, préciser ces informations, entre guillemets, sous la forme « me déclare se nommer..., et être né.e le.... »

² Indiquer entre guillemets les déclarations de la victime (contexte, nature des faits, identité ou lien de parenté avec l'auteur des faits rapportés) et les doléances rapportées sans interprétation, ni tri. Il est recommandé de recueillir les dates et heures des faits allégués afin de signaler le caractère répétitif.



LISTE DES COURS MAGISTRAUX OBLIGATOIRES

1^{ère} ANNEE :

UE 2.4 semestre 1 Processus traumatique : « Prise en charge des plaies »

UE 3.1 semestre 1 Raisonnement clinique :

- « Idées, options, concepts, représentations »,
- « les modèles cliniques »,
- « le concept de raisonnement clinique et ses attributs »,
- « introduction à la pensée critique »

UE 6.1 semestre 1 Méthodes de travail : « Méthodologie de la fiche de lecture et résumé »

UE 2.10 Hygiène Semestre 1 :

- « Hygiène des mains »
- « Précautions standard »
- « Accident d'Exposition au Sang »
- « Précautions complémentaires et micro-organismes »
- « Rôles et missions du DHH et de l'EOH »
- « Les antiseptiques »

UE 1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie semestre 1 : « Neuropsychologie » et « Approches humanistes »

UE 4.1 Semestre 1 Soins de confort et de bien être : « les escarres »

UE 4.2 Semestre 2 : « La relation dans un contexte de soin »

2^{ème} ANNEE :

UE 4.2 semestre 3 Soins relationnels : « Introduction aux soins relationnels »

UE 1.2 semestre 3 Santé publique : « Elaboration d'un questionnaire »

UE 1.3 semestre 4 Législatif, Ethique et déontologie : « La démarche éthique »

UE 3.4 semestre 4 Initiation à la recherche : « Méthode IMRAD »

UE 4.4 semestre 4 Soins thérapeutiques et diagnostiques : « Contrôle Ultime au Lit du Malade »

UE 4.5 semestre 4 Gestion des risques :

- « La gestion des risques »
- « l'Identovigilance »
- « la matériovigilance »

3^{ème} ANNEE :

UE 5.7 semestre 5 : Optionnel : « Présentation du travail de mémoire »

UE 4.8 semestre 6 : Qualité des soins, évaluation des pratiques

- « Généralités sur l'Evaluation des Pratiques Professionnelles »
- « Démarche de certification en pratique »
- « Outils et méthodes d'amélioration des pratiques professionnelles »
- « La démocratie sanitaire et la commission des usagers au CHU : place de l'utilisateur dans la démarche qualité »

UE 3.4 semestre 6 Initiation à la démarche de recherche : et « Présentations de travaux de recherche »

UE 5.7 semestre 6 : Optionnel

- « Forum Attractivité du CHU : CM et ateliers »

- « Concours d'éloquence »

ANNEXE X : Grille d'évaluation du Projet Pédagogique 2023-2028



Grille d'évaluation du projet pédagogique 2023-2028 de l'IFSI du CHU de Montpellier

Actions programmées	Echéancier	Pilotes	Indicateurs	Evaluation octobre 2024	
Axe 1 : Accompagner la construction de l'identité professionnelle des étudiants en soins infirmiers durant leur formation					
Objectif 1 S'inscrire dans une approche par compétence					
Privilégier l'approche socio-constructiviste	La compétence doit amener le professionnel à obtenir un résultat dans son activité et repose sur les ressources mobilisables par l'étudiant(e) pour agir en situation : connaissances, savoirs, savoirs faire, capacités cognitives, compétences comportementales... Le développement et l'acquisition des savoirs sont facilités au travers de la mise en œuvre d'un dispositif de formation en alternance intégrative.	Chaque année	Coordinatrices des enseignements théoriques et cliniques Coordonnateurs d'année Formateur référent d'UE et de suivi pédagogique en stage et à l'IFSI	*Le tableau de l'alternance intégrative 2023-2024 est formalisé et communiqué aux étudiants ; il est élaboré durant la 1 ^{ère} quinzaine de janvier chaque année. * La planification de séances d'analyse des pratiques professionnelles est anticipée et organisée à chaque retour de stage pour chaque année de formation (2 APP au semestre 1 puis 1 par semestre). *La traçabilité de ces APP est renseignée dans les planning des étudiants. *L'élaboration du parcours de stage respecte les typologies prescrites par le référentiel de formation. Le tableau de synthèse des parcours de stage par étudiant en assure la traçabilité. *A partir du document "Projet d'UE", les binômes référents d'UE construisent le projet d'UE et formalisent la planification des enseignements sur l'outil "Répartition des UE sur le semestre". *Le portfolio outil de l'étudiant en stage, est examiné par le formateur référent du suivi pédagogique de l'étudiant tout au long de la formation *Un bilan du projet d'Unité d'Enseignement (UE) est réalisé chaque fin de semestre par le binôme référent d'UE.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
	Le suivi pédagogique s'organise en temps individuels et collectifs	Chaque année	Coordonnateurs d'année Formateur référent du suivi pédagogique en stage et à l'IFSI	Les outils de réalisation du suivi pédagogique sont créés et utilisés selon la procédure validée en collectif.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
	Rendre obligatoire certains cours magistraux	Chaque année	Coordonnateurs d'année Formateur référent d'UE	À partir des résultats des évaluations des étudiants, les binômes de référents d'UE identifient les cours magistraux à positionner en mode obligatoire dans le planning du logiciel de gestion des étudiants Formés. Une extraction statistique permet de comptabiliser le nombre de CM obligatoires.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/> Nombre de CM obligatoires/année de formation :
Objectif 2 Singulariser le suivi pédagogique					
Le suivi pédagogique individuel est réalisé tout au long du parcours de formation.	Chaque année	Formateur référent de suivi pédagogique	*Les rencontres sont effectivement planifiées dans le planning des étudiants au rythme prévu. *Les outils de suivi "Recueil de données", "1er entretien de suivi pédagogique", "Entretien de suivi pédagogique" sont créés ainsi que la procédure d'utilisation. Ces supports sont enregistrés dans le logiciel de gestion des étudiants Formés.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>	
Un bilan de l'opérabilité (en termes d'harmonisation) des outils de suivi pédagogique et de leur procédure d'utilisation est planifié.	juin-24	Coordinatrices des enseignements théoriques et cliniques	L'opérabilité est effective et partagée.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Objectif 3 Accompagner les étudiants à développer leur réflexivité					
	L'équipe pédagogique anime les séances d'analyse des pratiques afin de développer le conflit socio-cognitif selon la méthodologie GFAPP et d'accompagner les étudiants dans leurs capacités d'analyse collective.	Chaque année	Les formateurs ayant suivi une formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles "GFAPP"	<ul style="list-style-type: none"> * La planification de séances d'analyse des pratiques professionnelles est anticipée et organisée à chaque retour de stage pour chaque année de formation (2 APP au semestre 1 puis 1 par semestre). La traçabilité de ces APP est renseignée dans les planning des étudiants. *Le bénéfice des séances d'APP est formalisé dans un tableau de suivi collectif pour chaque groupe d'APP. En fin de formation les ESI co-animent les séances d'APP en présence des formateurs. 	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
	Le formateur référent de suivi pédagogique accompagne l'étudiant dans le développement de ses capacités individuelles d'analyse.	Chaque année	Formateur référent de suivi pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> *A chaque retour de stage le formateur renseigne l'outil partagé à partir des analyses de situation vécues en stage. *Grâce à l'outil partagé "Tableau de suivi des analyse de situation" les axes d'amélioration et la formalisation de la progression sur les 3 ans sont identifiés. Les résultats obtenus aux UE 3.4 S6 et 5.6 S6 témoignent du niveau de réflexivité des étudiants en fin de formation. 	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Objectif 1 Personnaliser le parcours de stage de l'étudiant					
Mettre en œuvre une alternance intégrative personnalisée	Chaque étudiant bénéficie d'un des 4 parcours prévisionnels prévoyant une affectation dans les 4 typologies de stage	janv-24	Coordinatrice de l'enseignement clinique Formateur référent du suivi pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> *La coordinatrice des stages attribue un des 4 parcours prévisionnels à chaque étudiant et l'affecte en stage successivement dans les 4 typologies. *En 3ème année chaque étudiant a la possibilité de choisir l'un des trois stages en fonction de son projet professionnel. L'étudiant a la possibilité d'effectuer son stage en mobilité sortante à l'international ou dans le cadre du dispositif Erasmus +. 	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
	La coordinatrice des stages veille à la qualité de l'offre de stage qualifiante, diversifiée et actualisée	Tout au long de l'année	Coordinatrice de l'enseignement clinique	<ul style="list-style-type: none"> *Le caractère qualifiant des stages est garanti par la veille proactive de l'offre de stage et l'actualisation de la cartographie des stages dans le projet pédagogique *La coordinatrice de l'enseignement clinique prospecte pour maintenir l'offre de stage qualifiante et travaille en réseau "Coordination 34" avec ses pairs en inter IFSI. 	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
	Objectif 2 Accompagner l'étudiant lors de l'apprentissage clinique				
	*Le formateur référent de suivi pédagogique et le formateur référent de stage accompagnent l'étudiant à chaque stage.	à chaque stage en 2024	Formateur référent de stage et formateur référent de suivi pédagogique Coordinatrice de l'enseignement clinique	<ul style="list-style-type: none"> *Le formateur référent de suivi pédagogique prépare le départ en stage et identifie avec l'étudiant les axes d'amélioration qu'il a à investir ; il l'aide à rédiger les objectifs de stage. *A l'issue de l'entretien de retour de stage, il formalise une proposition de validation ou non validation au comité de validation des feuilles d'évaluation des compétences en stage dans la perspective de la CAC *Le formateur référent de stage réalise à chaque stage l'encadrement clinique de l'étudiant dans le stage où il est affecté en concertation avec les tuteurs, professionnels de proximité et les maîtres de stage *Le formateur référent de stage rédige un compte rendu à partir de l'outil "encadrement clinique" commun à tous 	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>

Actions programmées	Echéancier	Pilotes	Indicateurs	Evaluation octobre 2024
Axe 2 : Poursuivre notre engagement dans la mise en œuvre d'une démarche qualité				
Objectif 1 Répondre aux conformités de la certifications Qualiopi et du label' Certif Région				
L'équipe pédagogique de l'IFSI s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de l'organisation du dispositif de formation infirmier.	Septembre 2024 soit 6 mois avant la visite de certification de février 2025	Formatrice pilote du groupe qualité de l'IFSI Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique	Un groupe de travail de 7 formateurs s'est constitué et travaille en concertation avec le comité de pilotage stratégique de l'IFMS. Trois formatrices de l'IFSI suivront en décembre 2023 la formation d'auditeur interne	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
En référence à son contexte d'exercice, l'équipe pédagogique de l'IFSI investit deux des 4 axes de travail fixés par le comité de pilotage qualité de l'IFMS.	Septembre 2024 soit 6 mois avant la visite de certification de février 2025	Formatrice pilote du groupe qualité de l'IFSI Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique	*Il s'est engagé à mettre en œuvre les actions nécessaires à l'accueil des apprenants en situation de handicap (formation de 2 formatrices, recensement des besoins dans un tableau de synthèse, analyse des demandes d'aménagement préconisées par le Pôle handicap du service de médecine préventive et de promotion de la santé de l'Université de Montpellier pour une aide à la décision et à la validation par la direction de l'IFSI.) *Un registre d'accessibilité reste à constituer en concertation avec le comité de pilotage stratégique de l'IFMS.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
La satisfaction des étudiants fait l'objet d'un recueil par questionnaire diffusé par l'équipe pédagogique de l'IFSI pour les enseignements théoriques et clinique à chaque fin de semestre.	Juin 2024	Coordonnateurs d'année	*L'outil de recueil de la satisfaction des étudiants "enquête de fin de semestre" est utilisé pour chaque promotion *Les résultats de l'enquête réalisée par la Direction de l'Amélioration de la Qualité des Soins en concertation avec la Direction Coordination Générale des Soins est exploitée et les axes d'amélioration identifiés sont investis par les formateurs.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
Objectif 2 Mettre en œuvre une démarche qualité pérenne				
L'IFSI s'inscrit dans une démarche de gestion des risques a priori.	Septembre 2024 soit 6 mois avant la visite de certification de février 2025	Formateurs de suivi pédagogique et secrétaires du bureau de la vie étudiante Coordonnateurs d'année Groupe qualité de l'IFSI Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique	*La prévention du risque de rupture de formation fait l'objet d'un dispositif spécifique : suivi pédagogique individualisé, contrat pédagogique, suivi de la présence aux différents enseignements... *La prévention du risque incendie est mise en œuvre : les ESI suivent la formation pratique et en e-learning. *Le risque d'accident de trajet est appréhendé : affectation en stage de l'ESI en fonction de son lieu de résidence. *Le risque de précarité est pris en compte grâce à différentes mesures concrètes améliorant la qualité de vie en apprentissage. * Pour prévenir les risques psycho-sociaux des ateliers de Développement des Ressources Personnelles sont mis en place. *Le risque de violences sexistes, sexuelles et intra familiales est pris en compte ; les ESI y sont sensibilisés : une table ronde sur ce thème est organisée et lors des enseignements théoriques relatifs aux UE 2.6 S5 et 4.2 S5. *Il reste à formaliser une cartographie des risques pédagogiques et professionnels (à l'appui du DUERP Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) en concertation avec le comité stratégique de l'IFMS permettant de répertorier les différents risques à l'IFSI et en stage.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
Les formateurs de l'IFSI s'inscrivent dans une démarche de gestion des risques a posteriori.	Septembre 2024 soit 6 mois avant la visite de certification de février 2025	Formateurs de suivi pédagogique Groupe qualité de l'IFSI Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique	L'équipe pédagogique accompagne les étudiants ayant accompli un acte incompatible avec la sécurité des personnes soignées en concertation avec les professionnels des lieux d'accueil en stage. *La procédure "gestion des actes incompatibles avec la sécurité personnes prises en charge" est utilisée. *L'équipe pédagogique a recours au dispositif de l'EIAS (Erreur Incident Accident liés aux Soins).	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>

Actions programmées	Echéancier	Pilotes	Indicateurs	Evaluation octobre 2024
Axe 3: Développer l'interprofessionnalité				
Objectif 1 Repenser l'interprofessionnalité au service du bénéficiaire de soins, la personne soignée				
L'apprentissage en interprofessionnalité au bénéfice des personnes soignées fait partie des objectifs de l'axe 3 du projet pédagogique de l'IFSI.	Année 2024	Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique Formateurs de l'IFSI en partenariat avec les formateurs des différentes écoles et	L'apprentissage en interprofessionnalité s'organise à l'IFSI en concertation avec les différents acteurs de la formation de l'IFMS et en coopération avec les différents acteurs du soin qui participent aux enseignements théoriques et pratiques aux côtés des formateurs de l'équipe pédagogique de l'IFSI et des différents instituts et écoles de l'IFMS.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
Objectif 2 Repenser l'interprofessionnalité au service du bénéficiaire des enseignements, l'étudiant				
*L'apprentissage en interprofessionnalité s'organise progressivement, scandé par les trois années de Formation.	Année 2024	Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique Formateurs de l'IFSI en partenariat avec les formateurs des différentes écoles et instituts et la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes.	* En début de formation les étudiants en soins infirmiers sont accompagnés à l'acquisition des compétences nécessaires à une approche éthique du soin à l'appui du concept d'altérité. *En 2 ^{ème} année de formation les étudiants apprennent à savoir agir en situation complexe dans le cadre notamment de la mise en œuvre du Service Sanitaire en Santé *En 3 ^{ème} année les étudiants en soins infirmiers apprennent à renforcer leurs compétences pour devenir des professionnels réflexifs, autonomes et responsables en validant les 10 compétences à l'issue du stage S6-2	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
*La mise en œuvre de l'interprofessionnalité s'organise en partenariat avec les 9 écoles et instituts de formation et se décline en différents axes transversaux. *Les projets transversaux communs se poursuivent.	Année 2024	Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique Formateurs de l'IFSI en partenariat avec les formateurs des différentes écoles et instituts et la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes.	*Dans le cadre de l'acquisition des compétences 1 et 2 les étudiants en soins infirmiers de 1ère année apprennent à travailler en collaboration avec les élèves aides-soignants. *Dans le cadre de l'acquisition des compétences 1, 4, 6 et 9 les étudiants en soins infirmiers mobilisent les connaissances en lien avec l'oxygénothérapie et l'aérosolthérapie avec les étudiants en électroradiologie. *Dans le cadre de l'acquisition des compétences 1, 6 et 9 les étudiants en soins infirmiers de 2 ^{ème} année apprennent à travailler en interprofessionnalité avec les élèves ambulanciers et les élèves préparateurs en pharmacie pour apprendre à identifier les informations nécessaires dans chaque profession pour assurer la qualité et la continuité des soins à travers une situation en HDJ. *Pour renforcer l'acquisition des compétences en soins d'urgence les étudiants en soins infirmiers de 3 ^{ème} année et les étudiants en médecine de 4 ^{ème} année bénéficient d'une formation complémentaire de recyclage qui leur permet de prolonger la certification "AFGSU".	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
	Année 2024	Formateurs référents de l'UE 4.5 S2 Gestion des risques et les autres formateurs participants	*La Journée de sensibilisation au développement Durable est reconduite et organise la participation des étudiants en soins infirmiers de 2ème année aux côtés des étudiants en électroradiologie de 1ère année (fresque du climat, tri des déchets, clean up, jeu de l'oie...)	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
	Année 2024	Formateurs référents de l'UE 1.3 S4 Législation Ethique Déontologie et les autres formateurs participants	*Les étudiants en soins infirmiers de 2ème année participent au Forum éthique aux côtés des apprenants des différentes filières (facultés de Droit, Pharmacie, Maïeutique, IFMK...).	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>

Actions programmées	Echéancier	Pilotes	Indicateurs	Evaluation octobre 2024
Axe 4 : Innover dans la mise en œuvre des méthodes pédagogiques				
Objectif 1 Développer l'innovation dans le dispositif de formation				
*Le dispositif de formation en soins infirmiers mis en œuvre à l'IFSI du CHU de Montpellier programme, organise et met en œuvre des méthodes actives et innovantes	Année 2024-2025	Formateurs Formatrice pilote du groupe qualité de l'IFSI Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique	*La simulation en santé procédurale, clinique pleine échelle est mise en œuvre tout au long de la formation. *Les étudiants en soins infirmiers ont accès à des plateformes de réalité virtuelle telles que SIMANGO et ADIPh. *La simulation en santé s'organise en interprofessionnalité avec les élèves préparateurs en pharmacie et les ambulanciers (UE 4.8S6) *Les étudiants participent à un "Flash Mob sur le thème de la friction des mains à la solution-hydro alcoolique (UE 2.10 S1) *Le "Club Calculs de Doses est réactivé. (UE 2.11 S1 à S5) *Un concours d'éloquence est organisé en fin de troisième année *Les ESI sont accompagnés dans l'acquisition de leurs compétences sociales, relationnelles et comportementales grâce à un outil de suivi pédagogique dédié.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
Objectif 2 Développer l'acquisition des compétences numériques en santé et l'hybridation de la formation				
Le dispositif de formation en soins infirmiers organise le renforcement de l'appropriation des outils d'apprentissage à l'IFSI et en stage en partenariat avec la Direction Coordination Générale des Soins.	Année 2024	Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique	*Dans l'Espace Numérique de travail de l'IFSI les contenus se diversifient et sont répertoriés dans les rubriques liées à l'enseignement (supports de cours), l'autoévaluation (tests d'autoévaluation, quizz, serious game, liens de visioconférence...), la bibliothèque, la communication. *L'utilisation de l'outil "Adalthus" solution digitalisée se déploie et permet d'évaluer et de co-évaluer l'acquisition des 10 compétences conduisant à l'obtention du diplôme d'Etat Infirmier par les étudiants en stage. Les étudiants bénéficient d'une formation de "prise en main" dispensée par le cadre de santé pilote du dispositif sur le CHU de Montpellier.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
*La formation socle au numérique en santé est mise en place en partenariat avec la faculté de Montpellier - Nîmes pour les formateurs et les étudiants en partenariat avec l'Ecole de santé Numérique de l'Université de Montpellier "ESNbyUM".	Janvier 2024 Février 2024	Coordinatrices de l'enseignement théorique et clinique Formateurs de l'IFSI *Directeur de l'Ecole de Santé Numérique de la faculté de médecine de Montpellier	*Les formateurs de l'IFSI acquièrent et/ou consolident leurs connaissances et leurs compétences numériques en suivant la formation socle au numérique en santé de novembre 2023 à décembre 2024 à la faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes. *Les étudiants en soins infirmiers acquièrent les connaissances et les compétences numériques en santé dans le cadre de la "formation socle au numérique en santé" dès le mois de février 2024 dans le cadre de l'UE pilote créé par le Directeur de l'Ecole de santé Numérique en Santé de l'Université de Montpellier "ESNbyUM".	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>
Objectif 3 Favoriser l'accès à la recherche et à l'innovation au sein de l'IFMS				
Le projet de Learning Lab' IFMS en cours d'élaboration poursuit trois objectifs : *Faciliter la communication et la mise en œuvre de projets innovants *Faciliter l'utilisation de données issues de la recherche *Développer la recherche paramédicale et les publications	Année 2024	Coordinatrice de l'enseignement théorique en concertation avec la coordinatrice de l'enseignement clinique en partenariat avec les formateurs des différentes écoles et instituts engagés dans la démarche	*Le laboratoire "learning Lab" reste à mettre en place à l'IFSI et en interprofessionnalité. *En référence au 1 ^{er} objectif : l'organisation d'une "Journée IFMS" est reconduite et ouverte aux professionnels de terrain ; des projets type "HACKATHONS" sont mis en place. *En référence au 2 ^{ème} objectif : l'outil "tableau de suivi des analyses de situation" réalisées par les étudiants est créé à l'appui des études de différents auteurs. *En référence au 3 ^{ème} objectif : les formateurs s'approprient des méthodes de recherche nouvelles et diversifiées et publient des articles professionnels ou de recherche.	Réalisé <input type="checkbox"/> à réaliser <input type="checkbox"/>

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

BELLIER, S. (2004). Le savoir être dans l'entreprise : utilité en gestion des ressources humaines. 2^e éd. Paris : Vuibert

LE BOTERF, G. (2002), Ingénierie et évaluation des compétences, Editions d'Organisation.

LIENDLE, M. FORMARIER, M. (2012). Les concepts en sciences infirmières, 2^{ème} édition (pp. 66-68). Toulouse. Association de Recherche en Soins Infirmiers

MAULEON, F., BOURET J., HOARAU, J. (2014). Le réflexe Soft skills. Les compétences des leaders de demain, Coll. Stratégies et management, Paris : Dunod.

PERRENOUD, P. (1996) Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude. Savoirs et compétences dans un métier complexe, Paris, ESF, 2e éd. 1999

RIBERT, M., ROCHE, P. (2023). Le formateur, ingénieur pédagogique et coach de l'étudiant en soins infirmiers, Revue Objectif Soins Management, n°294.

WITTORSKI, R. (1997). Analyse du travail et production de compétences collectives. Paris : L'Harmattan.

ZARIFIAN, P. (1999) Objectif compétence. Pour une nouvelle logique. Paris : éditions Liaisons.

WEBOGRAPHIE :

- Blog de DENNERY Marc : « Concepts pédagogiques # 4 : le conflit socio-cognitif » : <https://www.blog-formation-entreprise.fr/concept-pedagogique-principes-daction-2-le-conflit-socio-cognitif/> [consulté le 12 septembre 2023]
- DHOS- CG Conseil - Schéma extrait de la note méthodologique – novembre 2007 - Document de travail, V3
- [La structuration du PRS 2023–2028 | Site PRS Occitanie \(sante.fr\) : https://www.prs-occitanie.ars.sante.fr/la-structuration-du-prs-2023-2028?parent=15541](https://www.prs-occitanie.ars.sante.fr/la-structuration-du-prs-2023-2028?parent=15541) [consulté le 27 octobre 2023]
- Méthodologie APP selon ROBO, <http://probo.free.fr/>, [consulté le 10 novembre 2023]
- Projet pédagogique de Sète <https://ch-bassindethau.fr/wp-content/uploads/2022/04/Projet-pedagogique-14.04.22.pdf>, [consulté le 10 novembre 2023]
- Dossier de presse de la FNEI de septembre 2017 : « Mal être des étudiants en soins infirmiers » : [fnesi_dp_mal - etre des esi 2017_1_1 .pdf](#), [consulté le 13 novembre 2023]